

Talleyrand à Erfurt

Vu par le Comte de Saint Aulaire et d'après ses mémoires

1 - Talleyrand à Erfurt

Extraits (pp 204 à 210) de « Talleyrand » par le comte de Saint Aulaire Ambassadeur de France, paru en 1936 chez Dunod dans la collections « les Constructeurs »

«C'est sous ces auspices peu favorables que Napoléon rencontre le tsar Alexandre à Erfurt. « En guerre comme en amour, disait-il, pour en finir, il faut se voir de près. » De même en diplomatie, pensait-il. Il compte sur son pouvoir de séduction, sur des entretiens d'homme à homme, les yeux dans les yeux, pour ranimer les sentiments de Tilsitt et obtenir d'Alexandre un concours plus efficace. L'objectif est de neutraliser le continent, de se prémunir surtout contre une attaque autrichienne dans le dos pendant qu'il sera occupé en Espagne, où sa présence est nécessaire pour rétablir la situation. Qu'Alexandre montre les dents à l'empereur François II et le tête-à-tête de Napoléon avec l'Espagne ne sera pas troublé.

Alexandre montre les dents, mais avec le sourire le plus engageant. Des trois empereurs, le seul qui n'est pas invité à Erfurt, François II, sera le mieux servi. Alexandre, tout en promettant à Napoléon son concours contre l'Autriche, assure François II de sa fidèle amitié. Rien, cependant, n'avait été négligé pour l'éblouir et le tenter. A Erfurt, au centre de l'Allemagne, afin d'en imposer à tous ses vassaux par le spectacle de sa puissance et son intimité avec l'Empereur de Russie, Napoléon trône comme un demi-dieu sur un parterre de rois, ce parterre qui, d'après un témoin, est surtout une plate-bande. Il reçoit les rois de l'esprit, Goethe, Wieland, etc., plus dignes que les autres, et dont l'hommage est probablement plus sincère. Dans ce théâtre où, devant le nouvel Auguste, Palma joue Cinna, le décor est plus brillant qu'à Tilsitt, mais l'envers - l'Espagne - est plus sombre. C'est en vain que Napoléon abandonne à Alexandre la Finlande, les provinces danubiennes et lui fait entrevoir le partage de la Turquie. Alexandre, « Hamlet couronné », caresse un rêve plus grandiose. Du prince de Danemark, il a l'indécision et la duplicité, mais il y ajoute la présomption. Il croit que son génie est sans limites comme son Empire et que la Providence l'a désigné pour sauver le genre humain. Il s'écrierait volontiers comme Hamlet, mais en changeant le mot essentiel, le mot « malédiction », car il ne maudit pas le chaos dont il se flatte d'être la lumière : « Le siècle est détraqué. Oh! bénédiction d'être venu au monde pour le remettre en ordre. » Talleyrand s'entendra facilement avec lui quand, lui proposant non l'alliance contre l'Autriche, mais l'alliance avec l'Autriche contre Napoléon, il lui dit : « Sire, que venez-vous faire ici? C'est à vous de sauver l'Europe et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, et son souverain ne l'est pas; le souverain de la Russie est civilisé, et son peuple ne l'est pas; c'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français. »

Avant de partir pour Erfurt, Talleyrand avait assisté aux répétitions de Cinna à côté de Napoléon, qui appréciait, vivement, comme une apologie de l'exécution du duc d'Enghien à l'usage de ses invités couronnés, le passage sur « ces crimes d'État qu'on fait, pour la couronne ». La politique personnelle du prince de Bénévent en vue de rapprocher la Russie de l'Autriche n'est pas, si on l'en croit, un crime contre la couronne qu'on fait pour l'Etat, car il la juge favorable à la couronne comme à l'Etat. Elle était nécessaire pour sauver Napoléon de lui-même en opposant l'Europe à des entraînements ruineux, tout en sauvant aussi la France et l'Europe. La France d'abord, Talleyrand se considérant comme meilleur Français que Napoléon, coupable de sacrifier la France à l'Empire. Il n'aurait trahi que les passions de l'Empereur, mais au profit de ses véritables intérêts. C'est l'avis de Thiers; mais la plupart des historiens ne font pas cette distinction, et certains lui imputent la défection du tsar, la nouvelle guerre avec l'Autriche et toutes les catastrophes qui l'ont suivie.

A Erfurt, Talleyrand ne sauva ni la France ni l'Europe, mais il ne perd pas l'Empire. L'Europe se sauve et l'Empire se perd sans lui. Seule la France lui devra de la reconnaissance quand, après l'effondrement de l'Empire, il contribue à la sauver, grâce à sa « trahison », qui lui donne sur Alexandre une hypothèque dont sa patrie profitera

dans la défaite. En attendant, il marque surtout. des points décisifs dans sa partie personnelle. Peut-être s'abuse-t-il à cet égard, les diplomates, même les plus perspicaces, se prenant sans peine pour les auteurs des événements dont ils ne sont que les spectateurs. Il s'applique, a dit Albert Sorel, à « détacher l'allié, à conserver l'ennemi ». Or, « l'allié » russe n'avait jamais été attaché, l'ennemi autrichien n'avait jamais cessé d'être ennemi. Dès le 11 avril 1805, le tsar avait conclu avec l'Angleterre une convention qui, dans sa partie ostensible, laissait à la France ses limites naturelles, mais dont les articles secrets la ramenaient aux limites de 1789. A travers les effusions de Tilsitt et d'Erfurt, cet engagement exprimait la véritable pensée d'Alexandre. En 1808, alors que la France est aux prises avec la guerre d'Espagne, il n'a pas besoin de Talleyrand pour persévérer dans cette pensée. Plus que jamais, la Russie, indignée par le traitement infligé aux Bourbons de Madrid, est hostile à toute collaboration avec Napoléon. Notre ambassadeur à Pétersbourg, Caulaincourt, qui, malgré les efforts du tsar, désireux de prolonger, pour l'exploiter, la fiction de l'alliance, est isolé par le « blocus des salons », écrit qu'adopter l'alliance française équivaut pour les Russes « à un changement de religion ». Dans un pays qui est une autocratie tempérée par l'assassinat, les gens qui ne connaissent pas les véritables intentions d'Alexandre étaient révoltés par son entrevue avec « l'Antéchrist » et parlaient de faire disparaître un tsar qui trahissait la sainte Russie.

Contre ces meaces publiques et contre les engagements secrets avec l'Angleterre et l'Autriche, les violences et les caresses alternées de Napoléon ne pouvaient prévaloir. C'est en vain qu'à Erfurt, il jette à terre et piétine son chapeau au cours d'une discussion avec l'empereur de Russie qui, en le fixant avec un sourire, lui dit, après un silence, et sur le ton le plus calme : « Vous êtes violent, moi je suis entêté : avec moi la colère ne gagne rien. Causons, raisonnons, ou je pars. » Ce sera en vain qu'avec trop de sollicitude après trop de violence, Napoléon, avec le concours de Talleyrand, qui, en sa qualité de grand-chambellan, régnait sur les théâtres, enverra Melle Georges à Alexandre pour l'enlever à Mme Narichkine, dont on redoutait l'influence politique. Les infidélités d'Alexandre étaient le triomphe de sa constance et, de son côté, Mme Narichkine avait pour principe, selon Joseph de Maistre, « de ne pas faire attention aux distractions ».

En politique, les coquetteries avec Napoléon ne sont qu'une distraction, destinée surtout à distraire l'adversaire, et Alexandre demande à l'allié sérieux de ne pas y faire attention. Au représentant de l'Autriche, à Erfurt, M. de Vincent, il déclare être « engagé d'honneur à préserver l'Autriche de toute atteinte ».

Les jeux sont faits. Pour Talleyrand, le problème est d'en tirer son épingle en ayant l'air de tenir les cartes. Il conclut non seulement sa paix particulière, mais une alliance avec la Russie et l'Autriche, c'est-à-dire avec l'Europe, afin de se présenter à elle, le jour de la liquidation, comme le seul homme d'Etat français qui, ayant tout prévu, tout compris et, autant que possible, tout préparé, est le seul qualifié pour tout régler. Mais la mode étant alors, comme toujours, de donner aux calculs la couleur des principes, il ne parle qu'au nom de la civilisation, de l'Europe, de la France. Car, il n'oublie pas la France. Dans un de ses entretiens avec Alexandre, il lâche l'Empire, mais pour mieux défendre la France avec ses frontières naturelles. Il commettait une double erreur : erreur psychologique sur Napoléon, s'il juge possible de sauver une partie des conquêtes en sacrifiant les autres. Mieux vaut ne pas faire à son bon sens l'injure de croire à sa sincérité.

A Erfurt, il ne pouvait pas plus livrer toute sa pensée à des interlocuteurs étrangers qu'il ne la livre, dans ses Mémoires, à la postérité. Dans l'un et l'autre cas, son langage est calculé pour concilier les bienséances et les arrière-pensées. A Erfurt, il ne fait pas les événements, il ne les signe même pas - c'est le ministre nominal, Champagny, qui signe : il les escompte. Comme pour souligner le caractère personnel de sa politique, Talleyrand, qui est chargé par Napoléon de sonder discrètement Alexandre au sujet d'un mariage avec une grande-duchesse, mariage dont il sent l'impossibilité, demande indiscretement et obtient facilement, pour son neveu Edmond, la main de la plus riche et de la plus séduisante héritière de toutes les Russies fille de la duchesse de Courlande qui, sous le nom de duchesse de Dino, sera la collaboratrice de sa politique et la consolatrice de sa vieillesse. Après « la clause de Mme Grand » dans le Concordat, c'est à Erfurt la clause de Dorothee.

Faute de faire les événements comme il s'en vante, et comme on l'en accuse, Talleyrand s'appliqua à les précipiter. Spéculateur à la baisse, il manoeuvre pour l'accélérer en renseignant Vienne.....

2- Mémoires de Talleyrand

« tome premier Cinquième partie Année 1808, L'entrevue d'Erfurt. Rôle que je prends dans cette affaire »

Pages 393 à 419 puis 420 à 457 (source Gallica)

ENTREVUE D'ERFURT

(1808)

L'empereur Napoléon, dans les conférences qui précédèrent le traité de Tilsitt, parlait souvent à l'empereur Alexandre de la Moldavie et de la Valachie comme de provinces qui devaient un jour être réunies à la Russie; en ayant l'air de céder à un entraînement, et de se soumettre aux décrets de la Providence, il plaçait dans le nombre des choses inévitables le démembrement de la Turquie européenne. Il traçait alors, comme par inspiration, les bases générales d'un partage de cet empire, partage auquel l'Autriche devait être appelée, plutôt pour satisfaire son orgueil que son ambition. Des yeux exercés pouvaient s'apercevoir de l'effet que toutes ces chimères produisaient sur l'esprit de l'empereur Alexandre.

Napoléon l'observait avec soin, et au moment où il vit qu'il

avait séduit son imagination, il annonça que des lettres de Paris pressaient son retour, et demanda que l'on s'occupât, sans perdre un moment, de la rédaction du traité. Mes instructions au sujet de ce traité, portaient que je ne devais y laisser rien introduire de relatif au partage de l'empire ottoman, ni même à la destination future des deux provinces de Valachie et de Moldavie; je les exécutai strictement. Ainsi Napoléon quitta Tilsitt, après s'être ménagé un avenir qu'il pouvait arranger à son gré, pour l'accomplissement de ses autres desseins. Il restait libre, tandis que par ses espérances de tout genre, il avait enlacé l'empereur Alexandre, et qu'il l'avait, en outre, placé, relativement à la Turquie, dans une situation équivoque, d'où le cabinet des Tuileries pouvait faire sortir de nouvelles prétentions laissées entières dans le traité.

Ce fut à un cercle de la cour, à Paris, dans le mois de janvier 1808, que Napoléon fit un premier essai pour tirer parti de cette position. Il s'approcha de M. de Tolstoï¹, alors ambassadeur de Russie, le prit à part, et tout au milieu d'une conversation où il faisait valoir les avantages de la Valachie et de la Moldavie pour la Russie, il hasarda de parler de compensations pour la France, et indiqua la Silésie comme la province qui lui conviendrait davantage. Dans cette occa-

1. Pierre comte Tolstoï, né en 1769, fit ses premières armes sous les ordres de Souwaroff, et devint général en 1805. Après Friedland, il fut employé dans les négociations, et en 1807, il fut nommé ambassadeur à Paris. Napoléon demanda et obtint peu après son rappel. En 1812, il commanda les milices de Moscou, et fit les campagnes de 1813 et 1814. Plus tard il devint directeur des colonies militaires, fit la campagne de Pologne en 1834, devint président du département des affaires militaires au conseil de l'empire, et mourut en 1844. Il était le frère du grand maréchal comte Tolstoï.

sion, comme dans toutes celles où il méditait quelque nouvel agrandissement, il se montra effrayé de l'ambition de l'Angleterre, qui, disait-il, ne voulait entendre à aucune proposition de paix, l'obligeait à recourir à tous les moyens commandés par la prudence, pour diminuer la force des puissances avec lesquelles on était fondé de lui croire des intelligences. Pour le moment, ajouta-t-il, il faut éloigner toute idée de partage de l'empire ottoman, parce que faire une entreprise sur la Turquie sans avoir de grands moyens maritimes, ce serait mettre ses possessions les plus précieuses à la merci de la Grande-Bretagne.

M. de Tolstoï, dont le rôle était d'écouter, et qui était peu propre à en remplir un autre, rendit compte à sa cour de l'insinuation qui lui avait été faite. Elle fut fort mal accueillie par l'empereur Alexandre, qui dit assez vivement à l'ambassadeur de France¹ : « Je ne puis croire ce que je viens de lire dans les dépêches de Tolstoï; veut-on déchirer le traité de Tilsitt? Je ne comprends pas l'empereur! Il ne peut pas avoir l'intention de me donner un embarras personnel. Il doit au contraire me dégager aux yeux de l'Europe, en mettant promptement la Prusse dans la situation qui a été déterminée par le traité. Ceci est réellement une affaire d'honneur pour moi. » Cet incident donna lieu à quelques explications qui ne se terminèrent que par une lettre de l'empereur Napoléon parvenue à Pétersbourg vers la fin de février 1808². Cette lettre renfermait: 1° le désistement

1. Le général Caulaincourt, duc de Vicence.

2. Lettre du 2 février 1808. (*Correspondance de Napoléon I^{er}*, t. XVI, p. 498.)

implicite de toute prétention sur la Silésie; 2^o de nouvelles idées sur un partage de la Turquie; 3^o un projet pour porter la guerre dans l'Inde; 4^o la proposition, ou d'envoyer une personne sûre à Paris pour y traiter de ces grandes questions, si l'empereur Alexandre ne pouvait y venir lui-même, ou de convenir d'un lieu où les deux empereurs pourraient se rendre.

Il est à remarquer que la lettre de l'empereur Napoléon, en proposant un partage de la Turquie, ne spécifiait aucune des bases d'après lesquelles il devait être fait. Ainsi, à l'exception de la difficulté relative à la Silésie qui se trouvait levée, les choses restaient à peu près dans le même état d'incertitude. Cependant, l'empereur Alexandre se sentit si soulagé de n'avoir plus à lutter pour les intérêts particuliers du roi de Prusse, qu'il reçut cette lettre avec un plaisir extrême et se décida immédiatement à avoir une entrevue avec l'empereur Napoléon, auquel il l'écrivit dans sa réponse. Il demanda cependant cette entrevue, dans la pensée et sous la condition, qu'auparavant le partage serait réglé, et qu'elle n'aurait pour objet que de bien s'entendre sur les moyens d'exécution qui devaient être adoptés, et de rendre, par un engagement d'homme à homme, leur ratification plus inviolable. C'est dans ce sens que le chancelier, M. de Romanzoff¹ fut chargé d'entrer en conférence avec l'ambassadeur de France M. de Caulaincourt.

Il est essentiel de bien spécifier ici les dispositions diverses

1. Nicolas comte Romanzoff, né en 1750, était le fils du feld-maréchal de ce nom. Il débuta dans la diplomatie, devint plus tard ministre du commerce, puis ministre des affaires étrangères à l'avènement d'Alexandre. Il était ardent partisan de l'alliance française. Aussi dut-il se retirer en 1812. Il vécut dès lors dans la retraite jusqu'à sa mort (1826).

et les intentions particulières de l'empereur Napoléon, celles de l'empereur Alexandre, et celles aussi du comte de Romanzoff représentant l'opinion russe.

Le comte de Romanzoff voyait dans la destruction de l'empire ottoman un trophée de famille; il voulait consommer le grand œuvre commencé par son père. Aussi dans les conférences, s'il s'agissait d'un simple démembrement, tout lui paraissait difficile; mais s'il entrevoyait la possibilité d'un partage, rien ne l'embarassait; il devenait d'une générosité excessive, en commençant par demander hardiment Constantinople et les Dardanelles pour la Russie. « Tout partagé, disait-il dans une conférence, qui ne donnerait pas Constantinople et les Dardanelles à la Russie serait contre l'opinion de la nation, et la mécontenterait plus que la situation actuelle que tout le monde trouve mauvaise. » D'ailleurs il offrait tout pour obtenir cette conquête, des flottes, des armées, et la coopération de la Russie dans l'expédition de l'Inde; mais, cette coopération, il la refusait pour l'attaque de la Syrie et de l'Égypte, dans l'hypothèse d'un simple démembrement qui laisserait Constantinople aux Turcs. Si l'ambassadeur français proposait comme terme moyen, de fonder à Constantinople un gouvernement civilisé et indépendant, et s'il appuyait cette proposition sur l'intention précédemment manifestée à cet égard par l'empereur Alexandre, le chancelier éloignait cette idée en disant qu'elle avait cessée d'être celle de son souverain. Le comte de Romanzoff voulait Constantinople; c'est à cette acquisition qu'il attachait la gloire de son nom; après cela, il abandonnait le reste du monde à la France, il ne prétendait rien aux Indes, et consentait à ce que l'empereur Napoléon mit la couronne d'Espagne sur la tête

d'un de ses frères, et fit soit à la France, soit au royaume d'Italie, toutes les réunions qui lui conviendraient.

L'empereur Alexandre se posait comme voulant à peine les deux provinces de Valachie et de Moldavie ; son ambition expirait sur les rives du Danube. « Encore, disait-il, c'est parce que je vois dans cet arrangement, un moyen de consolider notre alliance. Tout ce qui convient à l'empereur Napoléon me convient aussi ; je ne désire de nouvelles acquisitions que pour attacher ma nation au système français et justifier nos entreprises. » Si dans le cours des discussions, il s'élevait à de plus hautes prétentions, il paraissait seulement défendre les plans de son ministre et céder à de vieilles idées russes ; il semblait être moins dirigé par des vues politiques que par des maximes de philosophie. « C'est plus que jamais, dit-il un jour, le cas de donner aux projets que nous avons à Tilsitt, la couleur libérale que doivent avoir les actes de souverains éclairés. Notre siècle, encore plus que la politique, repousse les Turcs en Asie ; c'est une noble action que celle qui affranchira ces belles contrées. L'humanité veut que ces barbares ne soient plus en Europe ; la civilisation le demande, etc... » Je ne change rien aux expressions.

L'ambassadeur de France, organe fidèle de Napoléon, employa toute son influence et toute sa dextérité pour amener le cabinet russe à indiquer jusqu'où il portait ses vues, et à chaque rendez-vous impérial, on le vit exciter l'engouement pour Napoléon dans lequel était l'empereur Alexandre, de manière à le conduire à désirer une entrevue, comme seul moyen de bien s'entendre. Lorsqu'il discutait avec M. de Romanzoff, il se tenait habilement à côté de la question ; avec l'empereur, il critiquait les plans de M. de Romanzoff, mais

toujours sans indiquer ceux de Napoléon; il refusait, et il ne demandait pas. Comme l'empereur Alexandre, il trouvait que les besoins du siècle étaient bien impérieux, mais il se montrait effrayé d'une aussi vaste entreprise que celle qui était proposée par M. de Romanzoff, et il indiquait sans cesse des difficultés qui ne pouvaient être aplanies que par les souverains eux-mêmes. Le vague qui existait dans l'esprit de l'empereur Alexandre le portait à en convenir, et l'entrevue fut fixée au 27 septembre 1808.

Le cabinet des Tuileries, de son côté, ne négligea pas un moyen de multiplier les incidents. On garantit à la Porte ottomane la prolongation de l'armistice, à l'insu de la Russie. On communiqua au ministère russe le rapport du général Sébastiani ¹ fait à la suite de son voyage dans le Levant; et la conséquence de cette communication était de rendre problématique tout ce qui avait été dit et écrit relativement au démembrement de la Turquie, que l'on appelait toujours l'ancienne alliée de la France, et pour laquelle on montrait dans chaque occasion une sorte d'intérêt. On ne parlait plus de la Silésie, mais on prétendait retarder l'évacuation de la Prusse, et compenser ainsi la cession des deux provinces.

On voit que l'empereur Napoléon, appréciant la force de sa position après le traité de Tilsitt, voulait qu'il n'y eût en Europe aucun prétexte de mouvement jusqu'à ce que ses desseins sur l'Espagne fussent accomplis. Jusque-là, les pro-

1. Horace Sébastiani, né en 1772, près de Bastia, était lieutenant en 1789. Général de division en 1805, ambassadeur à Constantinople en 1806, où il se signala par son énergie lors de l'apparition de l'escadre anglaise dans le Bosphore. Il fut député sous la Restauration, ministre des affaires étrangères et ambassadeur sous Louis-Philippe, et maréchal de France en 1840. Il mourut en 1851.

jets de guerre dans l'Inde, les projets de partage de l'empire ottoman semblent des fantômes produits sur la scène pour occuper l'attention de la Russie. Aussi, pendant l'intervalle des deux entrevues de Tilsitt et d'Erfurt, toutes les questions agitées, soit à Paris, soit à Pétersbourg, paraissaient-elles tourner sur elles-mêmes. Il n'y avait pas un pas de fait. Cinq jours avant son départ pour Erfurt, ce que l'empereur Alexandre dit à l'ambassadeur de France, il aurait pu le dire cinq jours après le départ de Tilsitt : « Nous devons nous entendre et agir de concert pour obtenir de communs avantages; je serai toujours fidèle à ma parole, je l'ai toujours été; ce que j'ai dit à l'empereur, ce qu'il m'a dit est aussi sacré pour moi que les traités, etc... »

Les paroles étaient les mêmes : les choses étaient au même point le 27 septembre 1808, à l'exception de la conquête de la Finlande, d'un côté¹, et de l'envahissement de l'Espagne, de l'autre; mais à cet égard, aucune observation de quelque importance n'avait été faite par les cabinets respectifs. Ainsi, l'on pouvait presque regarder les deux souverains comme arrivant de Tilsitt à Erfurt.

La part que j'avais eue au traité de Tilsitt, les marques de bonté particulière que m'avait données l'empereur Alexandre, la gêne dans laquelle était l'empereur Napoléon avec M. de Champ gny, qui, comme il le disait, arrivait tous les matins

1. Conformément au traité de Tilsitt, l'empereur Alexandre devait déclarer la guerre à la Suède, si cette puissance ne rompait pas avec l'Angleterre. La Suède ayant, par une convention en date du 8 février 1803, renoué son alliance avec le cabinet de Londres, Alexandre entra en campagne et envahit la Finlande. Le traité de Friedrichsham (5/17 septembre 1809) mit fin à la guerre. La Suède entra dans le système continental, et céda la Finlande à la Russie.

avec son zèle pour excuser ses gaucheries de la veille ; ma liaison personnelle avec M. de Caulaincourt, aux qualités duquel il faudra bien que l'on rende un jour justice, tous ces motifs firent surmonter à l'empereur l'embarras dans lequel il s'était mis à mon égard, en me reprochant violemment le blâme que j'avais exprimé, à l'occasion de son entreprise sur l'Espagne.

Il me proposa donc de le suivre à Erfurt et de me charger de la négociation qu'on devait y faire, sauf à faire signer le traité qui pourrait en être le résultat par son ministre des relations extérieures. J'acceptai. La confiance qu'il me montra dans notre premier entretien devint pour moi une espèce de réparation. Il me fit donner toute la correspondance de M. de Caulaincourt, que je trouvai excellente. En peu d'heures il me mit au courant des affaires qui s'étaient faites à Pétersbourg, et je ne m'occupai plus que des moyens d'empêcher, autant qu'il était en moi, que l'esprit d'entreprise ne dominât trop dans cette singulière entrevue.

Napoléon voulait la rendre fort brillante ; il était dans ses habitudes de parler continuellement aux personnes qui l'entouraient, de l'idée dominante qui l'occupait. J'étais encore grand chambellan ; à tout moment il m'envoyait chercher, ainsi que le général Duroc, grand maréchal du palais, et M. de Rémusat qui était à la tête des spectacles. « Il faut que mon voyage soit très beau », nous répétait-il chaque jour. A un de ses déjeuners où nous assistions tous les trois, il me demanda quels seraient les chambellans de quartier. « Il me semble, dit-il, qu'il n'y a pas de grands noms ; j'en veux : la vérité est qu'il n'y a que ceux-là qui sachent représenter dans une cour. Il faut rendre justice à la noblesse française ; elle est admirable pour cela. — Sir ; vous avez M. de

Montesquiou¹ — Bon. — Le prince Sapieha². — Pas mauvais. — Il me semble que deux suffisent ; le voyage étant court, Votre Majesté pourra les avoir toujours avec Elle. — A la bonne heure... Rémusat, il me faudra tous les jours un spectacle. Envoyez chercher Dazincourt³ ; n'est-ce pas lui qui est le directeur ? — Oui, Sire. — Je veux étonner l'Allemagne par ma magnificence. » Dazincourt était sorti ; les dispositions pour les spectacles furent remises au lendemain. « L'intention de Votre Majesté, dit Duroc, est sûrement d'engager quelques grands personnages à venir à Erfurt, et le temps presse. — Il y a un des aides de camp d'Eugène⁴, reprit l'empereur, qui part aujourd'hui ; on pourrait lui faire

1. Pierre, comte de Montesquiou-Fezensac, né en 1764, était officier de cavalerie en 1789. Il se tint à l'écart durant la Révolution. En 1804, il fut nommé député au Corps législatif. Il remplaça M. de Talleyrand comme grand chambellan en 1808, devint président du Corps législatif en 1810, pair de France sous la première Restauration, de nouveau grand chambellan pendant les Cent-jours. En 1819, il rentra à la Chambre des pairs. Il mourut en 1834.

2. Alexandre, prince Sapieha, issu d'une vieille et illustre famille polonaise qui avait dû s'expatrier à la suite des revers de sa patrie. Né en 1773 à Strasbourg, le prince Alexandre s'adonna exclusivement à l'étude. Il devint chambellan de l'empereur, et mourut en 1812.

3. Joseph Albouis Dazincourt, né en 1747, à Marseille, fut d'abord bibliothécaire du maréchal de Richelieu. Il entra ensuite au théâtre français, et devint sociétaire en 1778. En 1808, il fut nommé professeur de déclamation au conservatoire, puis directeur des spectacles de la cour. Il mourut en 1809.

4. Eugène de Beauharnais, fils du général vicomte de Beauharnais et de l'impératrice Joséphine, était né en 1781. Il s'engagea en 1796, suivit Bonaparte en Italie et en Égypte, et devint général de brigade en 1804, puis prince français et archichancelier d'État (1^{er} février 1805). En juin, il fut nommé vice-roi d'Italie. En 1814, il se retira en Bavière, où il mourut en 1824, sous le titre de duc de Leuchtenberg. Le prince Eugène avait épousé, en 1806, la princesse Amélie, fille du roi de Bavière. Sa fille aînée épousa le prince royal de Suède, fils de Bernadotte.

dire ce qu'il faudrait qu'il insinuât à son beau-père (le roi de Bavière); et si l'un des rois y vient, ils voudront tous y venir. Mais non, ajouta-t-il, il ne faut pas se servir d'Eugène pour cela; Eugène n'a pas assez d'esprit; il sait faire exactement ce que je veux, mais il ne vaut rien pour insinuer. Talleyrand vaut mieux; d'autant, dit-il en riant, qu'il dira en critique de moi qu'on me ferait plaisir en y venant. Ce sera à moi, ensuite, à montrer qu'il m'était parfaitement égal qu'on y vint et que cela m'a plutôt gêné. »

Au déjeuner du lendemain l'empereur fit appeler Dazincourt qui attendait ses ordres. Il avait dit à M. de Rémusat, au général Duroc et à moi de nous y trouver. « Dazincourt, vous avez entendu dire que j'allais à Erfurt. — Oui, Sire. — Je voudrais que la Comédie-Française y vint. — Serait-ce pour jouer la comédie et la tragédie? — Je ne veux que des tragédies, nos comédies ne serviraient à rien; passé le Rhin, on ne les comprend pas. — Votre Majesté veut, sans doute, un très beau spectacle? — Oui, nos plus belles pièces. — Sire, on pourrait donner *Athalie*. — *Athalie!* fi donc! Voilà un homme qui ne me comprend pas. Vais-je à Erfurt pour mettre quelque Joas dans la tête de ces Allemands? *Athalie!* Que c'est bête! Mon cher Dazincourt, en voilà assez. Prévenez vos meilleurs acteurs tragiques qu'ils se disposent à aller à Erfurt, et je vous ferai donner mes ordres pour le jour de votre départ, et pour les pièces qui doivent être jouées. Allez. Que ces vieilles gens-là sont bêtes! *Athalie!* Il est vrai aussi que c'est ma faute, pourquoi les consulter? Je ne devrais consulter personne. Encore s'il m'avait dit *Cinna*; il y a de grands intérêts en action, et puis une scène de clémence, ce qui est toujours bon. J'ai su presque tout

Cinna par cœur, mais je n'ai jamais bien déclamé. Rémusat, n'est-ce pas dans *Cinna* qu'il y a :

Tous ces crimes d'État qu'on fait pour la couronne,
Le ciel nous en absout, *lorsqu'il* nous la donne¹?

Je ne sais pas si je dis bien les vers ? — Sire, c'est dans *Cinna*, mais je crois qu'il y a : *Alors qu'il nous la donne*.
— Comment sont les vers qui suivent ? Prenez un Corneille.
— Sire, c'est inutile, je me les rappellerai :

Le ciel nous en absout, alors qu'il nous la donne ;
Et dans le sacré rang où sa faveur l'a mis,
Le passé devient juste et l'avenir permis.
Qui peut y parvenir ne peut être coupable ;
Quoi qu'il ait fait ou fasse, il est inviolable.

— C'est excellent, et surtout pour ces Allemands qui restent toujours sur les mêmes idées, et qui parlent encore de la mort du duc d'Enghien : il faut agrandir leur morale. Je ne dis pas cela pour l'empereur Alexandre ; ces choses-là ne font rien à un Russe, mais c'est bon pour les hommes à idées mélancoliques dont l'Allemagne est remplie. On donnera donc *Cinna* ; voilà une pièce, ce sera pour le premier jour. Rémusat, vous chercherez quelles sont les tragédies que l'on pourrait donner les jours suivants, et vous m'en rendrez compte avant de rien arrêter. — Sire, Votre Majesté voudra qu'on laisse quelques acteurs pour Paris ? — Oui, des doubles, il faut emmener tout ce qu'il y a de bon, il vaut mieux en avoir de trop. » — L'ordre d'être rendu à Erfurt le 22 septembre fut immédiatement envoyé à Saint-Prix,

1. *Cinna*, acte V, scène II.

Talma, Lafont, Damas, Desprès, Lacave, Varennes, Dazincourt, mademoiselle Raucourt, madame Talma, mademoiselle Bourgoïn, mademoiselle Duchesnois, mademoiselle Gros, mademoiselle Rose Dupuis et mademoiselle Patrat ¹.

Le voyage étant annoncé dans le *Moniteur*, chacun se donna du mouvement pour en être. Les deux aides de camp de l'empereur, Savary et Lauriston² furent choisis les premiers. Le cortège militaire devait être fort brillant. L'empereur voulait paraître entouré de ceux de ses lieutenants dont le nom avait le plus retenti en Allemagne. Le maréchal Soult d'abord, le

1. On leur remit avant leur départ, la liste des pièces qui devaient être jouées : la première comme je l'ai déjà dit, devait être *Cinna*, ensuite *Andromaque*, *Britannicus*, *Zaïre*, *Mithridate*, *Œdipe*, *Iphigénie en Aulide*, *Phèdre*, *la Mort de César*, *les Horaces*, *Rodogune*, *Mahomet*, *Radamistie*, *Le Cid*, *Manlius*, *Bajazet*. (*Note du prince de Talleyrand.*)

Quelques-uns de ces artistes sont restés connus. Le premier d'entre eux était sans contredit Talma (1766-1826), le plus célèbre de nos acteurs tragiques ; on sait l'attrait particulier qu'avait pour lui Napoléon, et la protection dont il l'honora durant tout son règne. — Pierre Lafon, né en 1775, et entré au Théâtre-Français en 1800, lui disputait la première place : il excellait également dans la tragédie et la comédie. — Venait ensuite Saint-Prix (dont le vrai nom était Foucault), qui avait débuté en 1782, et joué successivement au théâtre Feydeau, à l'Odéon, enfin au Théâtre-Français en 1803. — Parmi les actrices, on se rappelle particulièrement les noms de mesdemoiselles Raucourt et Duchesnois. La première avait débuté en 1772 et avait eu, dès cette époque, les plus brillants succès : elle avait été longtemps emprisonnée sous la Terreur. Elle mourut en 1815, et ses obsèques donnèrent lieu à l'église Saint-Roch à des scènes tumultueuses. Mademoiselle Duchesnois entrée à seize ans au Théâtre-Français (1802), s'était placée en peu d'années au premier rang des tragédiennes.

2. Jacques Bernard Law, marquis de Lauriston, né à Pondichéry en 1768, était le petit-fils du fameux financier de la régence. Il s'engagea dans l'artillerie en 1793, devint colonel en 1795, et aide de camp de Bonaparte. Général de brigade en 1800, il fut, à plusieurs reprises, chargé de missions diplomatiques. En 1811, il fut nommé ambassadeur à Pétersbourg. Il se tint à l'écart durant les Cent-jours, fut pair de France sous la Restauration, puis ministre de la maison du roi, maréchal en 1823, grand-veneur et ministre d'État. Il mourut en 1828.

maréchal Davoust, le maréchal Lannes, le prince de Neuchâtel, le maréchal Mortier, le maréchal Oudinot, le général Suchet, le général Boyer, le général de Nansouty¹, le général Claparède², le général Saint-Laurent³. M. Fain⁴ et M. de Méneval⁵, ces deux derniers secrétaires du cabinet, reçurent ainsi que

1. Étienne Champion, comte de Nansouty, né en 1768 d'une famille originaire de Bourgogne, était en 1789 capitaine dans les hussards de Lauzun. Il fit toutes les campagnes de la Révolution et de l'empire, devint général de division en 1803 et eut en maintes occasions d'importants commandements de cavalerie. En 1804, il fut nommé premier chambellan de l'impératrice, puis premier écuyer de l'empereur (1808). Il mourut en 1815. Il avait épousé une nièce de Vergennes.

2. Le comte Claparède, né en 1774, servit dans les armées de la république et était chef de bataillon en 1798. Général de brigade en 1804, il prit part à toutes les guerres de son temps, et se signala notamment en 1809. Sous la Restauration, il fut nommé inspecteur général d'infanterie et pair de France. Il mourut en 1841.

3. Louis Saint-Laurent, né en 1763, était officier d'artillerie en 1789, devint général de division en 1807, baron de l'empire en 1810. Il quitta le service la même année, et mourut en 1832.

4. François Fain, né en 1778, entra dans l'administration en 1794, et durant douze ans occupa divers emplois dans les bureaux des comités de la Convention, puis dans ceux du directoire et de la secrétairerie d'État. En 1806, il fut attaché comme secrétaire au cabinet particulier de l'empereur. Il devint baron de l'empire et maître des requêtes en 1809. Il suivit Napoléon dans toutes ses campagnes. Il vécut dans la retraite sous la Restauration. En 1830, il fut nommé secrétaire du cabinet du roi, puis administrateur de la liste civile, et conseiller d'État. En 1834, il fut élu à la Chambre des députés. Il mourut en 1837. Le baron Fain a laissé divers ouvrages historiques sous le nom de *Manuscrits des années 1794-1795, 1812, 1813 et 1814*.

5. François de Méneval, né en 1778, fut d'abord secrétaire de Joseph Bonaparte. En 1802, il entra au cabinet de Napoléon en qualité de secrétaire du portefeuille, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1815. En 1812, il devint baron de l'empire et maître des requêtes. Il a laissé des *Mémoires historiques sur Napoléon et Marie-Louise* (3 vol. in-8°).

M. Daru¹, M. de Champagny et M. Maret, l'ordre de se rendre à Erfurt. Le général Duroc désigna M. de Canouville pour faire les logements. « Menez aussi Beausset², lui dit l'empereur; il faut bien quelqu'un pour faire au grand-duc Constantin³ les honneurs de nos actrices; d'ailleurs il fera au dîner son service de préfet du palais, puis, c'est un nom. »

Chaque jour il parlait quelqu'un pour Erfurt. La route était couverte de fourgons, de chevaux de selle, de chevaux de carrosse, de gens à la livrée de l'empereur.

Le mois de septembre avançait. J'avais lu toutes les correspondances, mais l'empereur n'avait pas encore eu avec moi la conversation principale sur les affaires qu'il y aurait à traiter. Peu de jours avant celui qui avait été fixé pour mon départ, le grand maréchal m'écrivit que l'empereur me faisait dire de me rendre le soir aux grandes entrées. J'étais à peine dans le salon qu'il m'emmena chez lui.

1. Le comte Daru, né en 1767, fut d'abord lieutenant d'artillerie, puis commissaire des guerres. Arrêté en 1793, il resta en prison jusqu'au 9 thermidor. En 1796, il devint commissaire ordonnateur, puis, après le 18 brumaire, inspecteur aux revues. En 1800, il fut nommé secrétaire général du ministère de la guerre, entra au tribunat en 1802. En 1805, il devint intendant général de la maison de l'empereur et conseiller d'État, intendant général de la grande armée (1806), ministre à Berlin (1807), ministre secrétaire d'État (1811). Sous la Restauration, il entra à la Chambre des pairs; il mourut en 1829.

2. Louis de Beausset, neveu du cardinal de ce nom, né en 1770, devint en 1805 préfet du palais impérial, et conserva cette charge jusqu'en 1815. Il suivit alors l'impératrice Marie-Louise à Vienne, et fut un instant grand maître de sa maison. Il a laissé des Mémoires sur l'empire.

3. Le grand-duc Constantin (1779-1831) était le frère cadet de l'empereur Alexandre. Il s'occupa toute sa vie des affaires militaires, mais n'obtint jamais de commandement important. En 1815, il fut nommé généralissime des armées du nouveau royaume de Pologne et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort.

« Eh bien ! vous avez lu toute la correspondance de Russie, me dit-il, comment trouvez-vous que j'ai manœuvré avec l'empereur Alexandre ? » Et alors il repassa, en s'y délectant, tout ce qu'il avait dit et écrit depuis un an ; il finit en me faisant remarquer l'ascendant qu'il avait pris sur l'empereur Alexandre, quoique de son côté à lui, il n'eût exécuté que ce qui lui convenait du traité de Tilsitt. « Maintenant, ajouta-t-il, nous allons à Erfurt ; je veux en revenir libre de faire en Espagne ce que je voudrai ; je veux être sûr que l'Autriche sera inquiète et contenue, et je ne veux pas être engagé d'une manière précise avec la Russie pour ce qui concerne les affaires du Levant. Préparez-moi une convention qui contente l'empereur Alexandre, qui soit surtout dirigée contre l'Angleterre, et dans laquelle je sois bien à mon aise sur le reste ; je vous aiderai : le prestige ne manquera pas. » Je fus deux jours sans le voir. Dans son impatience, il avait écrit ce qu'il voulait que renfermassent les articles, et me l'avait envoyé, en me mandant de lui en apporter la rédaction le plus tôt possible. Je ne le fis pas attendre : peu d'heures après, je me rendis chez lui, avec le projet de traité rédigé tel qu'il l'avait conçu :

« Sa Majesté l'empereur des Français, etc. . .

» Et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, etc. . .

» Voulant rendre de plus en plus étroite et à jamais durable, l'alliance qui les unit, et se réservant de s'entendre aussitôt que besoin sera sur les nouvelles déterminations à prendre et les nouveaux moyens d'attaque à diriger contre l'Angleterre, leur ennemie commune et l'ennemie du continent, ont résolu de poser dans une convention spéciale *les principes* qu'ils

sont déterminés à suivre... (Ici, l'empereur m'interrompt et dit: « *Principes* est bien, cela n'engage point »)... invariablement, et qui les dirigeront dans toutes leurs démarches pour parvenir au rétablissement de la paix ;

» Ont, à cet effet, nommé pour leurs plénipotentiaires, etc... qui sont convenus des articles suivants :

» ARTICLE PREMIER.— Sa Majesté l'empereur des Français et Sa Majesté l'empereur de Russie confirment, et, en tant que besoin, renouvellent l'alliance conclue entre eux à Tilsitt, s'engageant non seulement à ne faire avec l'ennemi commun aucune paix séparée, mais encore à n'entrer avec lui dans aucune négociation et à n'écouter aucune de ses propositions que d'un commun accord.

» ARTICLE II. — Résolues de rester inséparablement unies pour la paix comme pour la guerre, les hautes parties contractantes conviennent de nommer des plénipotentiaires pour traiter de la paix avec l'Angleterre, et de les envoyer, à cet effet, dans celle des villes du continent que l'Angleterre désignera.

» ARTICLE III. — Dans tout le cours de la négociation, si elle a lieu, les plénipotentiaires respectifs des deux hautes parties contractantes agiront invariablement avec le plus parfait concert; et il ne sera permis à aucun d'eux, non seulement d'appuyer, mais même d'accueillir ou d'approuver, contre l'avis de l'autre, aucune proposition ou demande du plénipotentiaire anglais.

» ARTICLE IV.— Les deux hautes parties contractantes s'engagent chacune à ne recevoir de la part de l'ennemi, pendant la durée des négociations, aucune proposition, offre ou communication quelconque, sans en faire immédiatement part aux plénipotentiaires respectifs.

» ARTICLE V.—Il sera proposé à l'Angleterre de traiter sur la base de l'*uti possidetis*, en y comprenant l'Espagne; et la condition *sine quâ non* dont les hautes parties contractantes s'engagent à ne se départir jamais, sera que l'Angleterre reconnaisse, d'une part, la réunion de la Valachie, de la Moldavie et de la Finlande à l'empire russe, et de l'autre Joseph-Napoléon Bonaparte comme roi d'Espagne et des Indes.

» ARTICLE VI.—La Porte ottomane ayant éprouvé depuis le traité de Tilsitt plusieurs révolutions et changements qui semblent ne lui laisser aucune possibilité de donner, et ne laissent, par conséquent, aucune espérance d'obtenir d'elle, des garanties suffisantes pour les personnes et les biens des habitants de la Valachie et de la Moldavie; et Sa Majesté l'empereur de Russie qui, depuis la même époque, a contracté envers eux des engagements particuliers, et qui, par une conséquence des révolutions susdites, s'est vu forcé à d'énormes dépenses pour garder ces provinces, étant, pour tous ces motifs, résolu de ne s'en point dessaisir, d'autant plus que leur possession seule peut donner à son empire une frontière naturelle et nécessaire, Sa Majesté l'empereur Napoléon *ne s'opposera point*, en tant que cela le concerne, à ce qu'elles soient réunies à l'empire russe, et Sa dite Majesté se désiste de la médiation par elle offerte, et acceptée par la Russie dans le traité de Tilsitt.

(«—Je ne veux point de cet article-là; il est trop positif.
— Cependant, Sire, *ne s'opposera point*, est certainement une des expressions qui engagent le moins; de plus, l'article suivant est un grand correctif. »)

» ARTICLE VII. — Néanmoins, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies se bornera, quant à présent, à occuper, comme

par le passé, la Valachie et la Moldavie, y laissant toutes choses sur le pied où elles sont aujourd'hui, et proposera même d'entamer, soit à Constantinople, soit dans une île du Danube, et sous la médiation de la France, une négociation afin d'obtenir à l'amiable la cession de ces deux provinces. Mais cette négociation ne devra réellement s'ouvrir que lorsque les négociations avec l'Angleterre auront eu une issue quelconque, afin de ne point donner lieu à de nouvelles discussions qui puissent éloigner la paix.

(« — Cet article-là est bon ; avec ma médiation, je reste le maître, et l'article précédent inquiétera l'Autriche qui est véritable ennemie. — Votre ennemie, Sire, momentanément peut-être ; mais au fond, sa politique n'est point en opposition avec celle de la France, elle n'est point envahissante, elle est conservatrice. — Mon cher Talleyrand, je sais que c'est là votre opinion ; nous parlerons de cela quand l'affaire d'Espagne sera finie. »)

» ARTICLE VIII. — Sa Majesté l'empereur Napoléon agira conjointement avec Sa Majesté l'empereur Alexandre pour obtenir de la Porte ottomane une cession amiable. Toutes les notes et toutes les démarches des deux cours alliées pour atteindre ce but seront faites de concert et dans le même esprit.

» ARTICLE IX. — Dans le cas où un refus de la Porte ottomane ferait reprendre les hostilités et continuer la guerre, l'empereur Napoléon n'y prendra aucune part, et se bornera à aider la Russie de ses bons offices. Mais, s'il arrivait que l'Autriche ou toute autre puissance fit cause commune avec la Porte ottomane dans ladite guerre, Sa Majesté l'empereur Napoléon ferait immédiatement cause commune avec la Russie, devant

regarder ce cas comme étant celui de l'alliance générale qui unit les deux empires.

(« — Cet article-là est incomplet; toute mon idée n'y est pas; continuons; je vous dirai ce qu'il faut y ajouter. »)

» ARTICLE X. — Les hautes parties contractantes s'engagent d'ailleurs à maintenir l'intégrité des autres possessions de l'empire ottoman, ne voulant, à leur égard, rien déterminer et entreprendre elles-mêmes, ni souffrir qu'il soit rien entrepris par qui que ce soit, qu'elles n'en soient préalablement convenues.

» ARTICLE XI. — Dans les négociations avec l'Angleterre, Sa Majesté l'empereur Napoléon fera cause commune avec la Russie, pour faire reconnaître la réunion de la Valachie et de la Moldavie à l'empire russe, que la Porte ottomane y ait ou non consenti.

» ARTICLE XII. — En retour du désistement fait par l'empereur Napoléon dans l'article ci-dessus, Sa Majesté l'empereur Alexandre se désiste de l'engagement éventuel pris envers lui par le cinquième des articles secrets du traité de Tilsitt, et ledit article demeure nul et comme non venu. »

« — C'est à peu de chose près tout ce que je vous ai dit; laissez-moi cela, je l'arrangerai. Il faut ajouter à un des derniers articles, à celui où je vous ai arrêté : Que dans le cas où l'Autriche donnerait des inquiétudes à la France, l'empereur de Russie, sur la première demande qui lui en serait faite, s'engage à se déclarer contre l'Autriche et à faire cause commune avec la France; ce cas étant également un de ceux auxquels s'applique l'alliance qui unit les deux puissances. — C'est là l'article

essentiel, comment avez-vous oublié cela ? Vous êtes toujours Autrichien ! — Un peu, Sire, mais je crois qu'il serait plus exact de dire que je ne suis jamais Russe, et que je suis toujours Français. — Faites vos dispositions pour partir : il faut que vous soyez à Erfurt un jour ou deux avant moi. Pendant le temps que durera le voyage, vous chercherez les moyens de voir souvent l'empereur Alexandre. Vous le connaissez bien, vous lui parlerez le langage qui lui convient. Vous lui direz qu'à l'utilité dont notre alliance peut être pour les hommes, on reconnaît une des grandes vues de la Providence. Ensemble, nous sommes destinés à rétablir l'ordre général en Europe. Nous sommes jeunes l'un et l'autre, il ne faut pas nous presser. Vous insisterez beaucoup sur cela, car le comte de Romanzoff est ardent dans la question du Levant. Vous direz qu'on ne fait rien sans l'opinion publique, et qu'il faut que, sans être effrayée de notre puissance réunie, l'Europe voie avec plaisir se réaliser la grande entreprise que nous méditons. La sûreté des puissances limitrophes, l'intérêt bien entendu du continent, sept millions de Grecs rendus à la liberté, etc... voilà un beau champ pour faire de la philanthropie ; je vous donne sur cela carte blanche ; je veux seulement que ce soit de la philanthropie lointaine. Adieu.»

Je retournai chez moi, je mis mes papiers en ordre, j'emportai tous ceux dont je prévoyais que j'aurais besoin et je montai en voiture. J'arrivai à Erfurt le samedi 24 septembre à dix heures du matin. M. de Canouville m'avait logé dans une maison qui était près de celle que l'empereur devait occuper. Peu de moments après mon arrivée, M. de Caulaincourt vint chez moi. Cette première journée, que je passai avec lui, me fut fort utile. Nous parlâmes de Pétersbourg et de la disposition dans laquelle les deux empereurs venaient

à l'entrevue. Nous mîmes en commun ce que nous savions, et bientôt nous fûmes parfaitement d'accord sur tous les points.

Je trouvai tout Erfurt en mouvement ; il n'y avait pas une maison passable qui n'eût à loger quelque souverain avec sa suite. L'empereur de Russie y arrivait avec le grand-duc Constantin, le comte Romanzoff, le comte Tolstoï, grand maréchal, le général Tolstoï, ambassadeur en France, le prince Wolkonski, le comte Oszarowski¹, le prince Troubetzkoï, le comte Ouwaroff², le comte Schouwaloff³, le prince Gagarin, le prince Galitzin, M. Speransky, M. Labenski, M. Bethmann, le général Hitroff, le conseiller d'État Gervais, le conseiller d'État Creidemann, M. de Schröder, le prince Léopold de Saxe-Cobourg⁴. Je crois que je nomme là à peu près toutes les personnes qui avaient l'honneur d'accompagner l'empereur Alexandre. On l'attendait un jour plus tard que l'empereur Napoléon, parce

1. Le comte Adam d'Alcantara Oszarowski, issu d'une vieille famille polonaise ralliée à la Russie. Il était aide de camp de l'empereur Alexandre.

2. Le comte Théodore Ouwaroff, commandant en chef de la garde impériale, et premier aide de camp général de l'empereur. Il avait été au nombre des conjurés qui assassinèrent le czar Paul.

3. Le général comte Paul Schouwaloff (1775-1823), aide de camp de l'empereur, eut des commandements importants dans toutes les guerres de l'époque. Il fut, en 1814, un des commissaires chargés d'accompagner Napoléon à Fréjus.

4. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg-Saafeld, né en 1790, fils de François duc de Saxe-Cobourg, et de Caroline comtesse de Reuss, entra tout jeune dans l'armée russe avec le grade de général. En 1810, il dut quitter le service russe sur l'injonction de Napoléon, rentra dans les rangs en 1813, fit les campagnes d'Allemagne et de France et entra à Paris avec les souverains alliés en 1814 et en 1815. L'année suivante, il épousa la princesse Charlotte, petite-fille du roi d'Angleterre George III et héritière de la couronne. Léopold fut naturalisé anglais, mais la princesse mourut l'année suivante. En 1830, il fut élu roi des Belges. Deux ans après, il épousa la princesse Louise d'Orléans, fille aînée du roi Louis-Philippe. Il mourut en 1865.

qu'il devait s'arrêter pendant vingt-quatre heures à Weimar.

Un chambellan du roi de Saxe vint me dire que son maître coucherait à Erfurt le 25, et qu'il était suivi de M. de Bose¹, ministre du cabinet, du comte Marcolini², grand écuyer, du baron de Funck³, du baron de Gutschmidt, du major Thielemann, du chambellan de Gablenz, et de MM. de Marxhansky et de Schönberg. M. de Bourgoing⁴, ministre de France à Dresde, avait eu aussi la permission de suivre le roi.

Il me semble que l'on sera bien aise de savoir tout de suite le nom des personnes considérables qui, d'heure en heure, arrivaient à Erfurt⁵. Le duc de Saxe-Gotha⁶, accompa-

1. Frédéric-Guillaume, comte de Bose (1753-1809), fut ministre de Saxe à Stockholm, puis maréchal de la cour à Dresde, et grand chambellan. En 1806, il signa la paix avec Napoléon et devint ministre des affaires étrangères.

2. Le comte Marcolini (1739-1814) était grand chambellan et grand écuyer du roi de Saxe. Il devint ministre d'État en 1809. Partisan dévoué de l'alliance française, il nous resta fidèle jusqu'à sa mort.

3. Le baron de Funck, général saxon (1761-1828), prit une part active à la guerre de 1806. En 1812, il fit dans nos rangs la campagne de Russie à la tête de la cavalerie saxonne. En 1813, il fut chargé de missions diplomatiques au nom des souverains alliés, et fut ministre à Londres en 1818.

4. Jean-François, baron de Bourgoing, né en 1748 à Nevers, fut d'abord officier, puis secrétaire d'ambassade. En 1787, il devint ministre de France à Hambourg, puis à Madrid (1791), et fut en 1795 chargé de négocier la paix de Bâle. Ministre à Copenhague, puis à Stockholm sous le consulat, il vint plus tard en Saxe et mourut en 1811.

5. Dans la longue énumération qui va suivre, il entre un grand nombre de personnages qui n'ont laissé aucune trace dans l'histoire, et sur lesquels nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement. Nous n'avons relevé les noms que des plus marquants d'entre eux. Quant aux princes souverains, nous ne nous sommes occupés que de ceux qui, soit par leur notoriété, soit par leurs alliances de famille méritaient une mention particulière.

6. Auguste duc de Saxe-Gotha et Altenbourg (1772-1822), membre de la confédération du Rhin (15 déc. 1806).

gné du baron de Thümmel, de M. de Studnitz, de M. de Zigesar, du baron de Herda, du baron de Wangenheim et de M. de Hoff¹; le duc de Saxe-Weimar, avec le prince héréditaire², le baron d'Egloffstein³, le baron d'Einsiedel, M. Goëthe et M. Wieland⁴, l'un et l'autre conseillers intimes de Weimar; le duc d'Oldenbourg⁵, avec le baron de Hammersstein⁶ et le baron de Gall; le duc de Mecklembourg-Schwerin⁷, le prince héréditaire de Mecklembourg-Strelitz⁸, le prince de

1. Charles de Hoff (1771-1837), secrétaire d'ambassade au service du duc de Saxe-Gotha, puis conseiller aulique et ministre d'État. Il a laissé de nombreux ouvrages de politique et d'histoire.

2. Charles-Auguste de Saxe-Weimar (1757-1828), membre de la confédération du Rhin (15 déc. 1806). Son fils, le prince Charles-Frédéric, avait épousé la princesse Marie, fille du czar Paul.

3. Auguste baron d'Egloffstein (1771-1834), officier au service de la Prusse, puis du duc de Saxe-Weimar. En 1807, il devint général de brigade, et commanda le contingent saxon au service de la France, en Autriche, en Espagne, en Russie, et durant le siège de Dantzig (1814).

4. Christophe-Martin Wieland, né en 1733, devint en 1792 le précepteur des princes de Weimar, puis conseiller intime. Il était membre de l'académie de cette ville, qui comprenait alors les hommes les plus distingués, et les plus illustres savants de l'Allemagne. Il a laissé de nombreux ouvrages, des poèmes, des romans, des pièces de théâtre, etc. Il mourut en 1813.

5. Pierre Frédéric, prince de Lubeck, régent du duché d'Oldenbourg au nom de son cousin. Son fils, héritier présomptif du duché, avait épousé la grande-duchesse Catherine, fille du czar Paul.

6. Hans Detlef, baron de Hamm.rstein (1768-1826), ministre du duc d'Oldenbourg. Plus tard, il passa en Hanovre et devint membre du conseil privé de la guerre, et plénipotentiaire à la diète de Francfort.

7. Frédéric-François, duc de Mecklembourg-Schwerin, né en 1756. Son fils avait épousé la grande-duchesse Hélène, fille du czar Paul. Il eut d'un second mariage la princesse Hélène, qui épousa le duc d'Orléans.

8. Georges-Frédéric, né en 1779, succéda à son père en 1816. Il était le frère de la reine Louise de Prusse.

Dessau¹, le prince de Waldeck, le prince de Hesse-Hombourg, le prince de Reuss-Greiz, le prince de Reuss-Ebersdorff, le prince de Reuss-Lobenstein², la duchesse de Saxe-Hildburghausen³; le prince de Schwarzburg-Rudolstadt⁴, avec M. de Kettelhutt, M. de Weisse et M. de Gleichen; le prince et la princesse de la Tour et Taxis⁵, avec M. de Leikam; le prince de Hesse-Rothenburg; le prince de Hohenzollern-Sigmaringen⁶, avec le prince de Reuss-Schleiz et le major de Falkenstein; le duc Guillaume de Bavière; le prince primat⁷ (M. de Dalberg) à qui chaque habitant de la ville offrait son logement; il en avait été gouverneur et s'y était fait aimer de tout le

1. Léopold prince d'Anhalt-Dessau (1740-1817), un des plus fidèles alliés de la France, membre de la confédération du Rhin.

2. La maison de Reuss était divisée en quatre branches régnantes : les Greitz, Ebersdorff, Lobenstein et Schleiz. Tous ces princes étaient entrés dans la confédération du Rhin (avril 1807).

3. Membre de la confédération du Rhin (15 décembre 1806).

4. Membre de la confédération du Rhin (avril 1807).

5. Charles-Alexandre prince de la Tour et Taxis, né en 1770, conseiller privé de l'empire d'Autriche. Il était grand maître des postes impériales, charge qui était dans sa maison depuis 1695. Il avait épousé en 1773 la princesse Thérèse, fille du grand-duc de Mecklembourg-Strelitz.

6. Antoine prince de Hohenzollern-Sigmaringen, né en 1762, membre de la confédération du Rhin (12 juillet 1806). Les princes des différentes branches de la maison de Hohenzollern ayant abdiqué en faveur de la branche des Hohenzollern-Braudenburg qui occupe le trône de Prusse, le roi de Prusse a réuni à sa couronne la souveraineté de ces principautés.

7. Charles, prince de Dalberg, né en 1744, entra dans les ordres, et devint en 1772 conseiller intime de l'électeur de Mayence, puis gouverneur d'Erfurt, coadjuteur de l'archevêque de Mayence, auquel il succéda en 1802. Il fut ensuite nommé archichancelier de l'empire. En 1806, il dut se démettre de cette dignité, fut en compensation nommé par Napoléon prince primat de la confédération du Rhin, prince souverain de Ratisbonne, grand-duc de Fulde et de Hanau. Il mourut en 1817.

monde; le prince de Hohenzollern-Hechingen¹, avec le prince héréditaire, M. de Hövel, M. de Bauer; le prince héréditaire de Bade avec la princesse Stéphanie Napoléon², madame de Venningen et mademoiselle de Bourjolly; le baron de Dalberg, ministre de Bade à Paris³, le prince de Reuss XLI, le prince héréditaire de Darmstadt⁴, le comte de Keller⁵, le prince Dolgorouki⁶, le comte de Lerchenfeld, le prince de la Leyen⁷,

1. Membre de la confédération du Rhin (12 juillet 1806).

2. Charles-Louis Frédéric, prince héréditaire de Bade, marié à Stéphanie Tascher de la Pagerie, cousine de l'impératrice Joséphine, et fille adoptive de Napoléon. Il devint grand-duc en 1811 et mourut en 1818. Il était membre de la confédération du Rhin.

3. Émeric-Joseph, baron de Dalberg, né en 1773, entra dans la diplomatie au service du prince primat, son oncle. En 1803, il devint ministre de Bade à Paris. C'est de cette époque que date sa liaison avec M. de Talleyrand. En 1809, il devint ministre des affaires étrangères de Bade, mais n'abandonna pas sa situation à Paris. La même année, il se fit naturaliser Français, fut créé par Napoléon duc et conseiller d'État avec une dotation de quatre millions. En 1814, il devint membre du gouvernement provisoire, puis pair de France et ministre d'État en 1815. Il mourut en 1833.

4. Il était le fils du prince Louis, qui prit le titre de grand-duc en entrant dans la confédération du Rhin (12 juillet 1806). Il succéda à son père en 1830, et abdiqua en 1840.

5. Louis-Christophe, comte de Keller (1757-1827), d'abord chambellan et conseiller d'ambassade du roi Frédéric II, ministre de Prusse à Stockholm (1779), à Pétersbourg, puis à Vienne. En 1811, il devint ministre du grand-duché de Francfort à Paris.

6. Il y avait alors plusieurs princes de la famille Dolgorouki. Celui qui apparaît ici est sans doute le prince Georges, général et diplomate russe, qui commanda en Finlande (1795), et à Corfou (1804), fut ambassadeur à Vienne et en Hollande; ou son cousin, le prince Michel, aide de camp de l'empereur, et général-major, tué peu après en Finlande.

7. Membre de la confédération du Rhin.

le prince Guillaume de Prusse ¹, le comte de Goltz, ministre des affaires étrangères de Prusse, M. Le Cocq, M. de Dechen ; le roi de Westphalie Jérôme Napoléon avec la reine, née princesse de Wurtemberg ; le prince de Hesse-Philippsthal ², le comte et la comtesse de Bucholz, le comte de Truchsess, le comte de Wintzingerode, le roi de Bavière ³, le baron de Montgelas ⁴, le comte de Wurtemberg, le comte de Reuss, le roi de Wurtemberg ⁵, le prince de Hohenlohe, la duchesse de Wurtemberg, le comte de Taube, le baron de Gorlitz, le baron de Moltke, le comte de Salm-Dyck ⁶.

1. Le prince Guillaume de Prusse, quatrième fils du roi Frédéric-Guillaume II, était général dans l'armée prussienne et prit une part active aux guerres de 1806, 1813, 1814. En 1831, il fut gouverneur des provinces rhénanes.

2. François de Hesse-Philippsthal, mort en 1810. Il était le frère de Louis de Hesse-Philippsthal, général au service du roi des Deux-Siciles qui soutint le mémorable siège de Gaëte en 1806.

3. Maximilien-Joseph (1756-1825), duc de Bavière en 1799, roi le 26 décembre 1805. Il était membre de la confédération du Rhin. Sa fille avait épousé le prince Eugène.

4. Maximilien Garnerin, baron de Montgelas (1759-1838), conseiller aulique de Bavière, ministre des affaires étrangères (1799), puis des finances et de l'intérieur (1806). Allié sincère de la France, il sut en profiter et obtenir de Napoléon de grands avantages pour son pays. Il se retira en 1814.

5. Frédéric (1754-1816), duc de Wurtemberg en 1797, électeur en 1803, roi en 1805, membre de la confédération du Rhin en 1806. Il avait épousé une princesse d'Angleterre. Une de ses filles, la princesse Frédérique-Sophie-Dorothee, épousa le roi Jérôme Napoléon.

6. Joseph comte de Salm-Reiferscheid-Dyck, issu d'une branche cadette de la maison de Salm. Ses États, situés près de Cologne, furent réunis à la France en 1801, puis à la Prusse en 1814. Il reçut en échange une pension de vingt-huit mille florins et le titre de prince (1816). Il avait épousé en premières noces Marie-Thérèse, comtesse de Hatzfeld, et en deuxièmes, Constance-Marie de Theis, fille d'un maître des eaux et forêts de Nantes. Celle-ci a laissé un nom connu dans les lettres.

J'oublie sûrement quelques personnes ; je leur en demande pardon.

Les pages de l'empereur étaient déjà arrivés et se promenaient dans la ville, en grande tenue. Le service militaire se faisait par un bataillon de grenadiers de la garde impériale, un détachement des gendarmes d'élite, le 6^e régiment de cuirassiers, le 1^{er} régiment de hussards, le 17^e régiment d'infanterie légère.

L'empereur entra dans Erfurt le 27 septembre 1808, à dix heures du matin. Une foule immense entourait dès la veille les avenues de son palais. Chacun voulait voir, voulait approcher celui qui dispensait tout : trônes, misères, craintes, espérances. Les trois hommes qui ont reçu sur la terre le plus de louanges sont : Auguste, Louis XIV et Napoléon. Les époques et le talent ont donné à ces louanges des rédactions différentes ; mais, au fond, c'est la même chose. Ma place de grand chambellan me faisant voir de plus près les hommages forcés, simulés ou même sincères qui étaient rendus à Napoléon, leur donnait à mes yeux une proportion que je pourrais appeler monstrueuse. La bassesse n'avait jamais eu autant de génie ; elle fournit l'idée de donner une chasse sur le terrain même où l'empereur avait gagné la fameuse bataille d'Iéna. Une boucherie de sangliers et de bêtes fauves était là pour rappeler aux yeux du vainqueur les succès de cette bataille. Plusieurs fois j'ai été forcé de remarquer que plus on devait avoir de rancune contre l'empereur, plus on souriait à sa fortune, plus on applaudissait aux hautes destinées qui, disait-on, lui étaient départies par le ciel.

Je suis tenté de croire, et cette idée m'est venue à Erfurt, qu'il y a des secrets de flatterie révélés aux seuls princes, non

pas descendus du trône, mais qui ont soumis leur trône à un protectorat toujours menaçant ; ils savent en faire l'emploi le plus habile, lorsqu'ils se trouvent placés autour de la puissance qui les domine et qui peut les détruire. J'ai souvent entendu citer ce vers de je ne sais quelle mauvaise tragédie :

Tu n'as su qu'obéir, tu serais un tyran.

Je ne rencontrais pas un prince à Erfurt, que je ne trouvasse mieux de dire :

Tu n'as su que régner ; tu serais un esclave.

Et cela s'explique. Les souverains puissants veulent que leur cour donne l'idée de la grandeur de leur empire. Les petits princes, au contraire, veulent que leur cour leur déguise les bornes étroites de leur puissance. Tout se grossit, ou plutôt s'enfle, autour d'un petit souverain : l'étiquette, les prévenances, les flatteries ; c'est par les flatteries, surtout, qu'il mesure sa grandeur ; il ne les trouve jamais exagérées. Cette habitude de juger lui devient naturelle, et il ne la change point lorsque la fortune change, de manière que, si la victoire fait entrer dans ses États, dans son palais, un homme devant lequel il ne sera plus lui-même qu'un courtisan, il se met devant le vainqueur aussi bas qu'il voulait voir ses sujets devant lui. Il ne sait pas se faire de la flatterie une autre idée. On connaît, dans les grandes cours, un autre moyen de se grandir : c'est de se courber ; les petits princes ne savent que se jeter à terre, et ils y restent jusqu'à ce que la fortune vienne les relever. Je n'ai pas vu, à Erfurt, une seule main passer noblement sur la crinière du lion.

Après des réflexions aussi sévères, faites sans prêter à aucune application, je suis heureux de pouvoir rentrer dans

mon sujet. Le 28 septembre, l'empereur Alexandre fit annoncer son arrivée; il avait couché à Weimar. Napoléon, suivi de ses aides de camp et de ses généraux en grande tenue, monta à cheval pour aller au-devant de lui. A leur rencontre, ils se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre de la manière la plus amicale. Napoléon conduisit l'empereur Alexandre dans la maison qu'il devait occuper. Il regarda avec bonne grâce s'il avait autour de lui les choses qu'il savait être dans ses habitudes, et il le quitta.

J'étais au palais de l'empereur Napoléon, où j'attendais son retour. Il me parut fort content de la première impression, et il me dit qu'il augurait bien du voyage, mais qu'il ne fallait rien presser. « Nous sommes si aises de nous voir, ajouta-t-il, en riant, qu'il faut bien que nous en jouissions un peu. » A peine s'était-il habillé que l'empereur Alexandre arriva; il me présenta à lui. « C'est une vieille connaissance, dit l'empereur de Russie, je suis charmé de le voir; j'espérais bien qu'il serait du voyage. » Je me retirai. Napoléon, qui ne voulant parler d'aucune chose sérieuse était bien aise qu'il y eût un tiers, me fit rester; et alors les deux empereurs s'adressèrent, avec les formes du plus vif intérêt, des questions insignifiantes sur leurs familles réciproques; c'était l'impératrice Élisabeth ¹ à laquelle on répondait par l'impératrice Joséphine; la grande-duchesse Anne ² par la princesse

1. Louise-Élisabeth, fille de Charles-Louis, prince héréditaire de Bade, et de Amélie de Hesse-Darmstadt, née en 1779, mariée en 1793 à Alexandre, futur empereur de Russie.

2. Anne, fille du czar Paul, et de Sophie Dorothée, princesse de Wurtemberg, née en 1795, mariée en 1816 à Guillaume prince d'Orange, qui devint roi des Pays-Bas en 1840.

Borghèse¹, etc... Si le temps d'une première visite l'eût permis, il y aurait eu probablement un mot sur la santé du cardinal Fesch. Les deux empereurs, bien tranquilles sur l'état dans lequel ils avaient laissé leurs familles, se séparèrent. Napoléon reconduisit l'empereur Alexandre jusqu'à l'escalier, et moi, je l'accompagnai jusqu'à sa voiture; dans ce petit trajet, il me dit plusieurs fois : « *Nous nous verrons,* » et cela, avec une expression qui me prouvait que M. de Caulaincourt, qui avait été au-devant de lui, lui avait dit que j'étais au fait de tout ce qui devait se passer.

Je remontai chez l'empereur qui me dit : « J'ai fait des changements au projet de traité; je serre de plus près l'Autriche; je vous montrerai cela. » — Il n'entra pas dans plus de détails. — « L'empereur Alexandre me paraît disposé à faire tout ce que je voudrai; s'il vous parle, dites-lui que j'avais d'abord eu envie que la négociation se fit entre le comte de Romanzoff et vous, mais que j'ai changé et que ma confiance en lui est telle, que je crois qu'il vaut mieux que tout se passe entre nous deux. Quand la convention sera arrêtée, les ministres signeront; souvenez-vous bien, dans tout ce que vous direz, que tout ce qui retarde m'est utile; le langage de tous ces rois sera bon; ils me craignent; je veux, avant de commencer, que l'empereur Alexandre soit

1. Marie-Pauline Bonaparte, seconde sœur de l'empereur, née à Ajaccio en 1780; épousa en 1801 le général Leclerc, qui mourut à Saint-Domingue en 1802. Elle se remaria en 1803 avec le prince Borghèse, chef d'une des plus illustres familles de la noblesse romaine. La princesse Pauline avait été nommée par son frère duchesse de Guastalla (1806), mais ce pays fut peu après incorporé au royaume d'Italie. En 1814, elle accompagna l'empereur à l'île d'Elbe et, l'année suivante, se retira à Rome, où elle mourut en 1825.

ébloui par le spectacle de ma puissance ; il n'y a point de négociation que cela ne rende plus facile. »

En rentrant chez moi, je trouvai un billet de la princesse de la Tour et Taxis qui me mandait qu'elle était arrivée. Je me rendis immédiatement chez elle ; j'eus un grand plaisir à la revoir ; c'est une excellente personne. Elle me dit qu'elle venait à Erfurt pour réclamer de l'empereur Alexandre quelques bons offices près des princes allemands, avec lesquels son mari, grand maître des postes de l'Allemagne, essayait de traiter depuis beaucoup d'années. Je n'étais pas chez elle depuis un quart d'heure, que l'on annonça l'empereur Alexandre ; il fut très aimable, fort ouvert, demanda du thé à la princesse de la Tour, et lui dit qu'elle devait nous en donner tous les soirs après le spectacle ; que c'était une manière de causer à son aise et de bien finir sa journée. Cela fut convenu, et rien d'intéressant ne marqua cette première soirée.

Cette entrevue d'Erfurt, sans que l'Autriche y eût été invitée, sans même qu'elle en eût été officiellement informée, avait alarmé l'empereur François, qui, de son propre mouvement, avait envoyé M. le baron de Vincent droit à Erfurt, porter une lettre à l'empereur Napoléon, et, je crois aussi, une lettre à l'empereur Alexandre. M. de Vincent était un gentilhomme lorrain, entré au service de l'Autriche longtemps avant la Révolution française, par suite des relations de sa famille avec la maison de Lorraine. Je le connaissais beaucoup ; j'avais eu, depuis dix ans, de fréquents rapports avec lui ; je pourrais ajouter qu'il n'avait eu qu'à s'en louer, car, dix-huit mois auparavant, je m'étais plu à rendre sa mission à Varsovie fort brillante, en lui garantissant que les moyens dont je pou-

va s'employer — et alors j'en avais d'immenses — seraient employés à décourager tous les mouvements prêts à éclater dans différentes parties de la Gallicie¹. M. de Vincent me montra une copie de la lettre dont il était porteur ; cette lettre était noble et ne laissait paraître aucune inquiétude de la part de son souverain. M. de Vincent avait l'ordre d'être confiant avec moi ; je lui dis que sa mission me faisait beaucoup de plaisir, parce que je n'étais pas sans crainte sur les dispositions des deux empereurs. Plus haut on a vu, par les paroles mêmes de l'empereur Napoléon, qu'il me reconnaissait, et avec raison, pour partisan de l'alliance de la France avec l'Autriche. Je croyais, et je crois encore, que c'était là servir la France. J'assurai à M. de Vincent que je faisais et ferais de tous les côtés, ce que je croirais propre à empêcher qu'il ne sortit d'Erfurt quelque résolution préjudiciable aux intérêts de son gouvernement.

Napoléon, fidèle à son système momentané de lenteur, avait distribué les premières journées de manière à ce que l'on ne trouvât jamais le moment de parler d'affaires. Ses déjeuners étaient longs ; il y recevait du monde, il y causait volontiers. Venaient ensuite quelques visites aux établissements publics du pays, d'où l'on se rendait hors de la ville à des manœuvres, auxquelles l'empereur de Russie et le grand-duc, son frère, ne manquaient jamais de se trouver. Elles duraient jusqu'à ce qu'on n'eût que le temps de s'habiller pour le dîner, après lequel le spectacle prenait le reste de la journée.

J'ai vu plusieurs de ces déjeuners durer plus de deux

1. Voir page 313.

heures. C'est là que Napoléon faisait venir les hommes considérables et les hommes de mérite, qui s'étaient rendus à Erfurt pour le voir. Tous les matins, il lisait avec complaisance la liste des personnes nouvellement arrivées. Le jour où il y trouva le nom de M. Goëthe, il l'envoya chercher.

« Monsieur Goëthe, je suis charmé de vous voir. — Sire, je vois que quand Votre Majesté voyage, elle ne néglige pas de porter ses regards sur les plus petites choses. — Je sais que vous êtes le premier poète tragique de l'Allemagne. — Sire, vous faites injure à notre pays; nous croyons avoir nos grands hommes : Schiller, Lessing et Wieland doivent être connus de Votre Majesté. — Je vous avoue que je ne les connais guère; cependant j'ai lu la *Guerre de Trente ans*; cela, je vous en demande pardon, ne m'a paru fournir des sujets de tragédie que pour nos boulevards. — Sire, je ne connais pas vos boulevards; mais je suppose que c'est là que se donnent les spectacles pour le peuple; et je suis fâché de vous entendre juger si sévèrement un des plus beaux génies des temps modernes. — Vous habitez ordinairement Weimar; c'est le lieu où les gens de lettres célèbres de l'Allemagne se réunissent? — Sire, ils y sont fort protégés; mais nous n'avons dans ce moment-ci à Weimar d'homme connu dans toute l'Europe que Wieland, car Müller habite Berlin. — Je serais bien aise de voir M. Wieland! — Si Votre Majesté me permet de le lui mander, je suis sûr qu'il se rendra ici immédiatement. — Parle-t-il le français? — Il le sait, et il a lui-même corrigé plusieurs traductions de ses ouvrages faites en français. — Pendant que vous êtes ici, il faut que vous alliez tous les soirs à nos spectacles. Cela

ne vous fera pas de mal de voir représenter les bonnes tragédies françaises. — Sire, j'irai très volontiers, et je dois avouer à Votre Majesté que cela était mon projet ; j'ai traduit, ou plutôt imité quelques pièces françaises. — Lesquelles ? — *Muhamet* et *Tancrède*. — Je ferai demander à Rémusat si nous avons ici des acteurs pour les jouer. Je serai bien aise que vous les voyiez représenter dans notre langue. Vous n'êtes pas si rigoureux que nous dans les règles du théâtre. — Sire, les unités chez nous ne sont pas essentielles. — Comment trouvez-vous notre séjour ici ? — Sire, bien brillant, et j'espère qu'il sera utile à notre pays. — Votre peuple est-il heureux ? — Il espère beaucoup. — Monsieur Goëthe, vous devriez rester ici pendant tout le voyage, et écrire l'impression que fait sur vous le grand spectacle que nous vous donnons. — Ah ! Sire, il faudrait la plume de quelque écrivain de l'antiquité pour entreprendre un travail semblable. — Êtes-vous de ceux qui aiment Tacite ? — Oui, Sire, beaucoup. — Eh bien ! pas moi ; mais nous parlerons de cela une autre fois. Écrivez à M. Wieland de venir ici ; j'irai lui rendre sa visite à Weimar où le duc m'a invité à aller. Je serai bien aise de voir la duchesse ; c'est une femme d'un grand mérite. Le duc a été assez mal pendant quelque temps, mais il est corrigé¹. — Sire, s'il a été mal, la correction a été un peu forte, mais je ne suis pas juge de pareilles choses ; il protège les lettres, les sciences, et nous n'avons tous qu'à nous louer de lui. — Monsieur Goëthe, venez ce soir à *Iphigénie*.

1. Le grand duc de Saxe-Weimar avait pris parti pour la Prusse en 1806. Ses troupes avaient été écrasées à Iéna, et sa capitale, qui se trouvait sur la ligne de retraite de l'armée prussienne, avait beaucoup souffert.

C'est une bonne pièce ; elle n'est cependant pas une de celles que j'aime le mieux, mais les Français l'estiment beaucoup. Vous verrez dans mon parler un bon nombre de souverains. Connaissez-vous le prince primat ? — Oui, Sire, presque intimement ; c'est un prince qui a beaucoup d'esprit, beaucoup de connaissances et beaucoup de générosité. — Eh bien ! vous le verrez, ce soir, dormir sur l'épaule du roi de Wurtemberg. Avez-vous déjà vu l'empereur de Russie ? — Non, Sire, jamais, mais j'espère lui être présenté. — Il parle bien votre langue ; si vous faites quelque chose sur l'entrevue d'Erfurt, il faut le lui dédier. — Sire, ce n'est pas mon usage ; lorsque j'ai commencé à écrire, je me suis fait un principe de ne point faire de dédicace, afin de n'avoir jamais à m'en repentir. — Les grands écrivains du siècle de Louis XIV n'étaient pas comme cela. — C'est vrai, Sire, mais Votre Majesté n'assurerait pas qu'ils ne s'en sont jamais repentis. — Qu'est devenu ce mauvais sujet de Kotzebue ? — Sire, on dit qu'il est en Sibérie et que Votre Majesté demandera sa grâce à l'empereur Alexandre. — Mais savez-vous que ce n'est pas mon homme ? — Sire, il est fort malheureux et il a beaucoup de talent. — Adieu, monsieur Goethe. »

1. Auguste de Kotzebue, né en 1761 à Weimar, entra au service de la Russie, devint secrétaire du gouvernement de Pétersbourg et président de justice de l'Esthonie. Il fut arrêté et déporté en Sibérie en 1800, comme l'auteur de pamphlets contre le czar Paul. Il revint l'année suivante, fut nommé conseiller aulique, vint ensuite à Paris de 1802 à 1806. Après la bataille d'Iéna, il se réfugia en Russie d'où il répandit de violents pamphlets contre la France et Napoléon. En 1813, il fut un des promoteurs du soulèvement national de l'Allemagne, mais changea de drapeau après 1815, et devint l'un des défenseurs les plus ardents de la politique de la sainte-alliance. Il fut assassiné en 1819.

Je suivis M. Goethe et l'engageai à venir dîner chez moi. En rentrant, j'écrivis cette première conversation, et pendant le dîner, je m'assurai par les différentes questions que je lui fis, que telle que je l'écris ici, elle est parfaitement exacte. En sortant de table, M. Goethe se rendit au spectacle; je mettais de l'intérêt à ce qu'il fût près du théâtre et cela était assez difficile, parce que les têtes couronnées occupaient sur des fauteuils le premier rang; les princes héréditaires pressés sur des chaises, remplissaient le second; et toutes les banquettes qui étaient derrière eux étaient couvertes de ministres et de princes médiatisés. Je confiai donc M. Goethe à Dazincourt qui, sans blesser aucune convenance trouva le moyen de le bien placer.

Le choix des pièces de ces spectacles d'Erfurt avait été fait avec un grand soin et beaucoup d'art. Tous les sujets étaient pris dans les temps héroïques ou dans les grands événements de l'histoire. La pensée de Napoléon en faisant paraître les temps héroïques sur la scène, avait été de dépayser toute cette ancienne noblesse allemande au milieu de laquelle il était, et de la transporter par l'imagination dans d'autres régions, où passaient sous ses yeux des hommes grands par eux-mêmes, fabuleux par leurs actions, créateurs de leur race et prétendant tirer leur origine des dieux.

Dans les pièces tirées de l'histoire dont il avait ordonné la représentation, la politique de quelque principal personnage rappelait toujours des circonstances analogues qui se présentaient journellement, depuis qu'il avait apparu, lui, sur le théâtre du monde; et cela devenait le sujet d'une foule de flatteuses applications. La

haine de Mithridate contre les Romains rappelait la haine de Napoléon contre l'Angleterre, et à ces vers :

Ne vous figurez pas que de cette contrée,
Par d'éternels remparts, Rome soit séparée;
Je sais tous les chemins par où je dois passer,
Et si la mort bientôt ne vient me traverser, etc¹.

On répétait autour de lui à voix basse : « Oui, il sait tous les chemins par où il faut passer; qu'on y prenne garde, oui, il les connaît tous. »

Les idées d'immortalité, de gloire, de valeur, de fatalité, qui, dans *Iphigénie* reviennent continuellement, ou comme idée principale, ou comme idée accessoire, servaient sa pensée dominante qui était d'étonner sans cesse ceux qui l'approchaient.

Talma avait reçu l'ordre de prononcer doucement cette belle tirade :

L'honneur parle, il suffit, ce sont là nos oracles:
Les dieux sont de nos jours les maîtres souverains,
Mais, seigneur, notre gloire est dans nos propres mains,
Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprêmes?
Ne songeons qu'à nous rendre immortels comme eux-mêmes,
Et laissant faire au sort, courons où la valeur
Nous promet un destin aussi grand que le leur, etc².

Mais la pièce de son choix, celle qui établissait le mieux les causes et la source de sa puissance, c'était *Mahomet*, parce que d'un bout à l'autre, il croyait remplir la scène.

1. *Mithridate*, acte III, scène 1.

2. *Iphigénie*, acte I, scène II.

Dès le premier acte :

Les mortels sont égaux, ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence.
Il est de ces esprits favorisés des cieux
Qui sont tout par eux-mêmes et rien par leurs aïeux.
Tel est l'homme, en un mot, que j'ai choisi pour maître ;
Lui seul dans l'univers a mérité de l'être ;
Tout mortel à ses lois doit un jour obéir, etc¹.

Les yeux de toute la salle étaient fixés sur lui ; on écoutait les acteurs et c'était lui qu'on regardait. Et dans un autre endroit chaque prince allemand devait naturellement se faire l'application de ces vers dits par Lafont avec une voix sombre :

Vois l'empire romain tombant de toutes parts,
Ce grand corps déchiré dont les membres épars
Languissent dispersés, sans honneur et sans vie ;
Sur ces débris du monde élevons l'Arabie.
Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers,
Il faut un nouveau Dieu pour l'aveugle univers².

Là, le respect étouffait les applaudissements plus prêts encore de se faire jour, à ce vers :

Qui l'a fait roi ? Qui l'a couronné ? La Victoire³.

Puis, peut-être jouait-on l'attendrissement lorsque Omar ajoutait :

Au nom de conquérant et de triomphateur
Il veut joindre le nom de pacificateur⁴.

1. *Mahomet* (Voltaire), acte I, scène iv.
2. *Id.* acte II, scène v.
3. *Id.* acte I, scène iv.
4. *Id.* acte I, scène iv.

A ce dernier vers, Napoléon montra une émotion habile qui indiquait que c'était là, où il voulait que l'on trouvât l'explication de toute sa vie.

On s'empressa même de faire un mouvement d'approbation lorsque Saint-Prix dans la *Mort de César*, dit avec une expression admirable en parlant de Sylla :

Il en était l'effroi, j'en serai les délices, etc¹.

Je ne veux pas citer davantage les applications, les inductions du même genre que j'entendais faire chaque jour. Je ne tiens note que de ce qui est indispensable pour bien faire connaître l'esprit de cette grande réunion.

Après chaque spectacle, je voyais l'empereur Alexandre chez la princesse de la Tour, et quelquefois M. de Vincent chez moi. L'impression qu'ils en rapportaient était fort différente. L'empereur Alexandre était toujours dans l'enchantement, et M. de Vincent était constamment dans la crainte. Quelque chose que je pusse lui dire, il avait de la peine à se persuader que l'on ne fit rien ; et cependant, il était positif que les premiers jours s'étaient passés sans que l'on eût parlé d'affaires. La première conversation où il en fut question fut fort longue. Les empereurs y discutèrent à fond tout ce qui se traitait depuis un an entre les deux cabinets, et elle finit par la communication d'un projet de convention que l'empereur Napoléon dit avoir rédigé dans leur intérêt commun. Il le remit à l'empereur Alexandre, mais après lui avoir fait promettre de ne le montrer à personne ; pas même à aucun de ses ministres. C'était une affaire, ajoutait-il, qui devait être traitée entre

1. *La mort de César* (Voltaire), acte I, scène IV.

eux deux seuls, et pour prouver l'importance qu'il mettait au secret, il avait écrit lui-même une partie des articles, ne voulant pas que personne en eût connaissance.

Ce mot *personne* répété avait évidemment été dit pour le comte de Romanzoff et pour moi. L'empereur Alexandre eut la bonté de ne pas l'entendre ainsi; et après avoir prié la princesse de la Tour de défendre sa porte pour tout le monde, il tira le traité de sa poche. Napoléon s'était donné la peine de copier de son mieux presque tout le projet que je lui avais remis. Il avait cependant changé un ou deux articles, et ajouté qu'un corps d'armée russe, sous le prétexte de la position du cabinet de Pétersbourg à l'égard de la Porte ottomane, serait placé de manière à être peu éloigné des frontières autrichiennes. L'empereur Alexandre, après avoir fait remarquer à l'empereur Napoléon que les bases du traité étaient autres que celles qui avaient été presque arrêtées à Pétersbourg, s'était réservé de faire, par écrit, les observations qui lui paraîtraient convenables. Il faut que les secrets russes se gardent mal, car M. de Vincent vint chez moi le lendemain matin, pour me dire qu'il savait que les négociations étaient commencées, et qu'il y avait déjà un projet de convention rédigé. Je l'engageai à se tenir tranquille, à ne faire que les démarches indispensables, et surtout à ne montrer aucune inquiétude; j'ajoutai, sans lui en dire davantage, que j'étais placé de manière à avoir quelque influence sur les dispositions qui seraient prises, et qu'il savait à quel point j'étais opposé à tout ce qui pouvait nuire à la sécurité et à la considération de l'Autriche.

Deux ou trois jours se passèrent sans que les deux empereurs se vissent ailleurs qu'aux parades ou aux manœuvres,

à l'heure du dîner ou au spectacle. Tous les soirs je continuais à aller chez la princesse de la Tour ; l'empereur Alexandre y venait exactement ; il avait l'air préoccupé, ce qui m'engageait à rendre la conversation aussi frivole que je le pouvais. Un jour cependant, je me servis de *Mithridate* que l'on venait de donner, pour faire remarquer tout ce que cette pièce pouvait fournir d'allusions ; m'adressant à la princesse de la Tour, j'en citai plusieurs vers ; cela tomba. L'empereur dit qu'il avait un peu mal à la tête et se retira, mais, à *demain*, furent ses dernières paroles. Tous les matins, je voyais M. de Caulaincourt. Je lui demandai s'il ne trouvait pas que l'empereur Alexandre se refroidissait beaucoup. Ce n'était pas son opinion ; il me dit qu'il avait seulement de l'embarras, mais que son enthousiasme pour Napoléon était toujours le même, et que bientôt cet embarras se dissiperait.

L'empereur Napoléon, pendant ces jours de réserve politique, continuait à voir tous les matins après son déjeuner les Allemands dont il prisait et voulait avoir le suffrage. La commission qu'il avait donnée à M. Goethe avait été exactement remplie et M. Wieland était arrivé. Il les fit inviter à déjeuner l'un et l'autre. Je me rappelle que le prince primat y était ce jour-là, et qu'il y avait beaucoup de monde. L'empereur arrangeait avec soin ses conversations d'apparat ; il s'attachait à y prendre tous ses avantages, et pour cela, il arrivait tout préparé sur un sujet inattendu pour la personne à laquelle il adressait la parole. Il n'éprouvait jamais l'embarras d'une trop forte contradiction, car il trouvait aisément sous sa main une raison pour interrompre celui qui lui parlait. J'ai été plusieurs fois dans le cas de remarquer qu'il se plaisait, hors de France, à traiter dans ses conversations des questions éle-

vées, généralement assez étrangères aux hommes de guerre, ce qui le plaçait tout de suite à part. Sa confiance en lui à cet égard, soit qu'il la dût à l'éclat de sa vie, soit qu'elle tint à son caractère et aux illusions de son orgueil, n'aurait été ébranlée ni par la présence de Montesquieu, ni par celle de Voltaire.

Il y avait trois ou quatre sujets sur lesquels il parlait plus volontiers. A Berlin, l'année précédente, il avait, s'adressant au célèbre Jean de Müller, cherché à fixer les principales époques des grands efforts de l'esprit humain. J'ai encore présent l'étonnement marqué sur le visage de Müller, lorsqu'il le vit établir que la propagation et le développement rapide du christianisme avait opéré une réaction admirable de l'esprit grec contre l'esprit romain, et s'arrêter avec complaisance sur l'habileté qu'avait montrée la Grèce, vaincue par la force physique, en s'occupant de la conquête de l'empire intellectuel; conquête, ajoutait-il, qu'elle avait effectuée en saisissant ce germe bienfaiteur qui a eu tant d'influence sur l'humanité entière. Il fallait qu'il sût cette dernière phrase par cœur, car je la lui ai entendu répéter de la même manière à M. de Fontanes¹ et à M. Suard². Müller ne répondit rien; il était dans une sorte d'ébahissement dont l'empereur s'empressa de profiter pour lui proposer d'écrire son histoire.

1. M. de Fontanes, né en 1757, s'était, avant la Révolution, uniquement occupé de littérature et de poésie. Il entra à l'Institut sous le consulat, devint en 1804 membre du Corps législatif, puis président de cette Assemblée (1805), grand maître de l'université en 1803 et sénateur en 1810. Il mourut en 1821.

2. Jean-Baptiste Suard, homme de lettres et écrivain distingué, membre de l'Académie française. Il devint censeur sous la Restauration. (1733-1817).

Je ne sais ce qu'il voulait obtenir de Wieland, mais il se plut à lui dire une foule de choses obligeantes. « M. Wieland, nous aimons beaucoup vos ouvrages en France; c'est vous qui êtes l'auteur d'*Agathon* et de l'*Obéron*. Nous vous appelons le Voltaire de l'Allemagne. — Sire, cette ressemblance serait bien glorieuse pour moi, mais elle n'a rien de vrai; c'est de la part des personnes bienveillantes une louange fort exagérée. — Dites-moi, monsieur Wieland, pourquoi votre *Diogène*, votre *Agathon* et votre *Pérègrinus* sont écrits dans ce genre équivoque qui transporte le roman dans l'histoire et l'histoire dans le roman. Les genres, dans un homme aussi supérieur que vous, doivent être tranchés et exclusifs. Tout ce qui est mélange conduit aisément à la confusion. C'est pour cela qu'en France nous aimons si peu le drame. Je crains de m'aventurer ici, car j'ai affaire à forte partie, et d'autant plus que ce que je dis s'adresse à M. Goethe autant qu'à vous. — Sire, Votre Majesté nous permettra de lui faire remarquer qu'il y a sur le théâtre français bien peu de tragédies qui ne soient un mélange d'histoire et de roman. Mais je suis là sur le terrain de M. Goethe; il répondra lui-même, et sûrement il répondra bien. Quant à ce qui me regarde, j'ai voulu donner quelques leçons utiles aux hommes et il m'a fallu l'autorité de l'histoire. J'ai voulu que les exemples que j'en empruntais fussent faciles et agréables à imiter, et pour cela il a fallu y mêler l'idéal et le romanesque. Les pensées des hommes valent quelquefois mieux que leurs actions, et les bons romans valent mieux que le genre humain. Comparez, Sire, le *Siècle de Louis XIV* avec le *Télémaque*, où se trouvent les meilleures leçons pour les souverains et pour les peuples. Mon *Diogène* est pur au fond de

son tonneau. — Mais savez-vous, dit l'empereur, ce qui arrive à ceux qui montrent toujours la vertu dans des fictions : c'est qu'ils font croire que les vertus ne sont jamais que des chimères. L'histoire a été bien souvent calomniée par les historiens eux-mêmes. »

Cette conversation dans laquelle Tacite allait sûrement arriver, fut interrompue par M. de Nansouty qui vint dire à l'empereur qu'un courrier de Paris lui apportait des lettres. Le prince primat sortit avec Wieland et Goethe et me pria d'aller dîner avec eux chez lui. Wieland, qui, dans sa simplicité, ne savait pas s'il avait bien ou mal répondu à l'empereur, était rentré chez lui pour écrire la conversation qu'il venait d'avoir. Il rapporta ce récit chez le prince primat, tel qu'on vient de le lire. Tous les beaux esprits de Weimar et des environs étaient à ce dîner. J'y remarquai une femme d'Eisenach qui était placée auprès du primat. On ne lui parlait pas sans lui donner le nom d'une muse, et cela, sans affectation. Clio, voulez-vous de telle chose? était une manière de dire du primat, à laquelle elle répondait tout simplement oui ou non. Sur terre, elle s'appelait la baronne de Bechtolsheim. Après le dîner, tout le monde alla au spectacle, et suivant mon usage, après le spectacle, je reconduisis l'empereur, et je fus ensuite chez la princesse de la Tour.

L'empereur Alexandre y était déjà; son visage n'avait pas son expression ordinaire. Il était visible que ses incertitudes existaient encore et que ses observations sur le projet de traité n'étaient pas faites. « L'empereur vous a-t-il parlé ces jours-ci? fut sa première question. — Non, Sire », et je hasardai d'ajouter que « si je n'avais pas vu M. de Vincent, je croirais que l'entrevue d'Erfurt était uniquement une partie de plaisir.

— Qu'est-ce que dit M. de Vincent ? — Sire, des choses fort raisonnables, car il espère que Votre Majesté ne se laissera pas entraîner par l'empereur Napoléon dans des mesures *menaçantes* ou au moins *offensantes* pour l'Autriche; et si Votre Majesté me permet de le lui dire, je forme les mêmes vœux. — Je le voudrais aussi; c'est fort difficile, car l'empereur Napoléon me paraît bien monté. — Mais, Sire, vous avez des observations à faire; est-ce que Votre Majesté ne peut pas regarder comme inutiles les articles où il est question de l'Autriche en disant qu'ils sont renfermés implicitement dans le traité de Tilsitt ? Il me semble que l'on pourrait ajouter que les preuves de confiance doivent être réciproques; et que Votre Majesté laissant dans le projet qui lui est soumis l'empereur Napoléon en partie juge des circonstances où quelques articles pourraient être exécutés, a, de son côté, le droit d'exiger qu'il s'en rapporte à elle pour juger des cas où l'Autriche deviendrait un obstacle réel au projet adopté par les deux empereurs. Cela convenu entre vous, tout ce qui regarde l'Autriche devrait être effacé du projet de traité. Et si Votre Majesté pense à l'espèce d'effroi que la réunion d'Erfurt, arrangée à l'insu de l'empereur François, a dû causer à Vienne, peut-être aimera-t-elle en lui écrivant, à le rassurer sur tout ce qui personnellement l'intéresse. » Je voyais que je faisais plaisir à l'empereur Alexandre; il prenait avec un crayon des notes sur ce que je lui disais; mais il fallait le décider et il ne l'était pas encore. Ce fut M. de Caulaincourt, qui par son crédit personnel emporta sa détermination,

L'empereur Alexandre me montra le lendemain ses observations sur le projet de traité et me dit avec grâce : « Vous vous y reconnaitrez dans quelques endroits; j'y ai ajouté

beaucoup de choses tirées d'anciennes conversations de l'empereur Napoléon avec moi. » Ces observations étaient suffisamment bien. Je le trouvai décidé à les remettre le lendemain matin. Cela me fit plaisir, car il ne me paraissait point avoir un air assez dégagé pour que je ne désirasse pas que ce premier pas-là fût fait. Ma crainte n'était pas fondée, car dans une conférence qui dura trois heures, il ne céda rien à l'empereur Napoléon qui m'envoya chercher au moment où ils se séparèrent. « Je n'ai rien fait, me dit-il, avec l'empereur Alexandre; je l'ai retourné dans tous les sens; mais il a l'esprit court. Je n'ai pas avancé d'un pas. — Sire, je crois que Votre Majesté en a fait beaucoup depuis qu'elle est ici, car l'empereur Alexandre est complètement sous le charme. — Il vous le montre; vous êtes sa dupe. S'il m'aime tant, pourquoi ne signe-t-il pas? — Sire, il y a en lui quelque chose de chevaleresque qui fait que trop de précautions le choquent; il se croit, par sa parole et par son affection pour vous, plus engagé avec vous que par les traités. Sa correspondance, que Votre Majesté m'a donné à lire, est pleine de traits qui le prouvent. — Balivernes que tout cela. »

Il se promenait dans sa chambre, et rompit un silence de quelques minutes, en disant : « Je ne reviendrai pas sur cela avec lui, ce serait montrer que j'y mets trop d'intérêt; et au fond notre seule entrevue, par le mystère dont elle restera enveloppée, en imposera à l'Autriche; elle croira à des articles secrets et je ne la dissuaderai pas. Si au moins la Russie, par son exemple, décidait l'empereur François à reconnaître Joseph comme roi d'Espagne, ce serait quelque chose, mais je n'y compte pas; ce que j'ai fait en huit jours avec l'empereur Alexandre, il faudrait des années pour le faire à

Vienne. Je ne comprends pas votre penchant pour l'Autriche, c'est de la politique à l'ancienne France. — Sire, je crois que cela doit être aussi la politique de la nouvelle, et j'oserai ajouter, la vôtre; car vous, Sire, vous êtes particulièrement le souverain sur lequel on compte davantage pour garantir la civilisation. L'apparition de la Russie à la paix de Teschen a été un grand malheur pour l'Europe et une grande faute de la part de la France, qui n'a rien fait pour l'empêcher¹. — Il n'est plus question de cela; mon cher, il faut prendre le temps comme il est. Sur le temps passé, prenez-vous-en à M. de Vergennes, si vous voulez. On ne s'occupe guère aujourd'hui de la civilisation. — On pense à ses affaires? — Vous n'y êtes pas; savez-vous ce qui fait que personne ne marche droit avec moi, c'est que n'ayant pas d'enfants, on croit la France en viager sur ma tête. Voilà le secret de tout ce que vous voyez ici : on me craint, et chacun s'en tire comme il peut; c'est un état de choses mauvais pour tout le monde; et (ajouta-t-il gravement), il faudra bien un jour y remédier. Continuez à voir l'empereur Alexandre; je l'ai, peut-être, un peu brusqué dans notre conférence, mais je veux que nous nous quittions sur de bons termes; j'ai encore quelques jours devant moi; nous allons demain à Weimar et il ne me sera pas difficile d'être gracieux sur le terrain d'Iéna, où l'on me donne une fête. Vous serez à Weimar avant moi;

1. La paix de Teschen (Silésie), signée le 10 mai 1779 entre l'Autriche et la Prusse, mit fin à la guerre de succession de Bavière que l'empereur Joseph II avait suscitée l'année précédente, en cherchant à s'emparer de cet État après la mort du duc Maximilien-Joseph. Le roi Frédéric II s'étant opposé à cette prétention, une courte guerre en était résultée. L'impératrice Catherine II avait eu l'habileté de s'imposer comme médiatrice, entre les deux puissances, de concert avec la France.

dites à la duchesse, qui est trop grande dame pour venir à Iéna, que je désire voir tous les savants qui vivent autour d'elle, et que je la prie de les faire prévenir. — Il serait fâcheux que les détails de ce voyage fussent perdus. »

L'empereur avait envoyé toute la Comédie-Française à Weimar. La journée commença par une chasse sur le terrain d'Iéna; ensuite il y eut un grand dîner servi sur une table en fer à cheval à laquelle n'étaient placés que les princes *régnants*. Je remarque ce mot, car cette qualité fit que l'on rendit un hommage de plus à Napoléon, en y appelant le prince de Neufchâtel et moi. En sortant de table, on fut au spectacle où l'on jouait *la Mort de César* devant tous les souverains et princes qui d'Erfurt étaient venus à Weimar. Du spectacle, on passa dans la salle de bal. C'est une fort belle pièce, vaste, élevée, carrée, éclairée par en haut, et ornée de beaucoup de colonnes. L'impression que *la Mort de César* avait laissée fut bientôt dissipée par la vue d'une quantité de jeunes et jolies personnes qui s'étaient rendues au bal. Napoléon aimait à traiter les questions sérieuses dans les salons, à la chasse, au bal, quelquefois auprès d'une table de jeu. Il croyait par là prouver qu'il n'était pas accessible aux impressions que ce genre de mouvement donne au commun des hommes. Après avoir fait le tour de la salle, et s'être arrêté près de quelques jeunes femmes dont il demandait le nom à M. Frédéric de Müller, chambellan du duc, qui avait reçu l'ordre de l'accompagner, il s'éloigna de la grande enceinte et pria M. de Müller de lui amener M. Gœthe et M. Wieland. M. de Müller n'est point de la famille du fameux Jean de Müller l'historien, mais il est de la société littéraire de Weimar, et je crois qu'il en est secrétaire. Il alla chercher ces messieurs qui, avec quel-

ques autres membres de cette académie, regardaient ce beau et singulier spectacle. M. Gœthe, en s'approchant de l'empereur, lui demanda la permission de les lui nommer. Je ne donnai pas leurs noms, parce qu'ils ne se trouvent pas dans la note, cependant fort détaillée, que me remit le lendemain M. de Müller, à qui j'avais demandé d'écrire tout ce qu'il aurait remarqué dans ce voyage, pour le comparer à ce que, de mon côté, j'avais noté moi-même.

« Vous êtes, j'espère, content de nos spectacles, dit l'empereur à M. Gœthe; ces messieurs y sont-ils venus? — A celui d'aujourd'hui, Sire, mais pas à ceux d'Erfurt. — J'en suis fâché; une bonne tragédie doit être regardée comme l'école la plus digne des hommes supérieurs. Sous un certain point de vue, elle est au-dessus de l'histoire. Avec la meilleure histoire, on ne produit que peu d'effet. L'homme, seul, n'est ému que faiblement; les hommes rassemblés reçoivent des impressions plus fortes et plus durables. Je vous assure que l'historien que vous autres citez toujours, Tacite, ne m'a jamais rien appris. Connaissez-vous un plus grand et souvent plus injuste détracteur de l'humanité? Aux actions les plus simples, il trouve des motifs criminels; il fait des scélérats profonds de tous les empereurs, pour faire admirer le génie qui les a pénétrés. On a raison de dire que ses *Annales* ne sont pas une histoire de l'empire, mais un relevé des greffes de Rome. Ce sont toujours des accusations, des accusés et des gens qui s'ouvrent les veines dans leur bain. Lui qui parle sans cesse de délations, il est le plus grand des délateurs. Et quel style! Quelle nuit toujours obscure! Je ne suis pas un grand latiniste, moi, mais l'obscurité de Tacite se montre dans dix ou douze traductions italiennes ou françaises que

j'ai lues ; et j'en conclus qu'elle lui est propre, qu'elle naît de ce qu'on appelle son génie autant que de son style ; qu'elle n'est si inséparable de sa manière de s'exprimer que parce qu'elle est dans sa manière de concevoir. Je l'ai entendu louer de la peur qu'il fait aux tyrans ; il leur fait peur des peuples, et c'est là un grand mal pour les peuples mêmes. N'ai-je pas raison, monsieur Wieland ? Mais je vous dérange ; nous ne sommes pas ici pour parler de Tacite. Regardez comme l'empereur Alexandre danse bien.

— Je ne sais pas pourquoi nous sommes ici, Sire, répliqua M. Wieland, mais je sais que Votre Majesté me rend, en ce moment, l'homme le plus heureux de la terre. — Eh bien ! répondez-moi. — Sire, à la manière dont Votre Majesté vient de parler, Elle me fait oublier qu'Elle a deux trônes ; je ne vois plus en Elle qu'un homme de lettres, et je sais que Votre Majesté ne dédaigne pas ce titre, car je me rappelle qu'en partant pour l'Égypte, Elle signait ses lettres : *Bonaparte, membre de l'Institut et général en chef*. C'est donc à l'homme de lettres, Sire, que je vais essayer de répondre. J'ai senti à Erfurt que je me défendais faiblement quand j'étais l'objet de votre critique ; mais je crois pouvoir mieux défendre Tacite. Je conviens que son but principal est de punir les tyrans ; mais, s'il les dénonce, ce n'est pas à leurs esclaves qui ne se révolteraient que pour changer de tyrannie ; il les dénonce à la justice des siècles et du genre humain. Or le genre humain doit probablement avoir assez de durée et de malheurs pour que sa raison acquière la force que ses passions seules ont eue jusqu'à ce jour. — C'est là ce que disent tous nos philosophes. Mais cette force de raison, je la cherche, et je ne la vois nulle part. — Sire, il n'y a pas très longtemps que Tacite a com-

mencé à avoir beaucoup de lecteurs, et c'est là un progrès marqué de l'esprit humain ; car, pendant des siècles, les académies n'en voulaient pas plus que les cours. Les esclaves du goût en avaient peur comme les serviteurs du despotisme. Ce n'est que depuis que Racine l'a nommé : *le plus grand peintre de l'antiquité*, que vos universités et les nôtres ont pensé que cela pourrait bien être vrai. Votre Majesté dit qu'en lisant Tacite, Elle ne voit que des dénonciateurs, des assassins et des brigands ; mais, Sire, c'est là, précisément ce qu'était l'empire romain gouverné par les monstres qui sont tombés sous la plume de Tacite. Le génie de Tite-Live parcourait l'univers avec les légions de la république ; le génie de Tacite devait presque toujours se concentrer dans le greffe de Rome, car c'est dans ce greffe qu'on trouvait toute l'histoire de l'empire. Ce n'est même que là, dit-il d'une voix animée, qu'on peut prendre connaissance, chez toutes les nations, de ces temps malheureux où les princes et les peuples, opposés de principes et de vices, vivent en tremblant les uns devant les autres. Alors, tout est procès criminel, et la mort paraît donnée par les centurions et par les bourreaux plus souvent que par le temps et par la nature. Sire, Suétone et Dion Cassius racontent un bien plus grand nombre de forfaits que Tacite, mais ils les racontent avec un style sans énergie, tandis que rien n'est plus terrible que le pinceau de Tacite. Toutefois, son génie n'est inexorable que comme la justice. Dès qu'il peut voir quelque bien, même dans ce règne monstrueux de Tibère, son regard le démêle, le saisit et le fait ressortir avec l'éclat qu'il donne à tout. Il trouve même des éloges à donner à cet imbécile de Claude, qui n'était en effet imbécile que par son caractère et par ses débauches. Cette

impartialité, l'attribut le plus auguste de la justice, Tacite l'exerce sur les sujets les plus opposés, sur la république comme sur l'empire, sur les citoyens comme sur les princes. Par la trempe de son génie, on croirait qu'il ne peut aimer que la république ; on serait confirmé dans cette opinion, par ses mots sur Brutus, sur Cassius, sur Codrus, si profondément gravés dans la mémoire de toute notre jeunesse. Mais quand il parle des empereurs qui avaient si heureusement concilié ce que l'on croyait inconciliable, l'empire et la liberté, on sent que cet art de gouverner lui paraît la plus belle découverte faite sur la terre. »

Le prince primat qui s'était approché, et toute la petite académie de Weimar qui entourait Wieland, ne purent contenir leur ravissement.

« Sire, continua-t-il, s'il est vrai de dire de Tacite que les tyrans sont punis quand il les a peints ; il est bien plus vrai encore de dire que les bons princes sont récompensés quand il trace leur image et qu'il les présente à la gloire. — J'ai affaire là à trop forte partie, monsieur Wieland, et vous ne négligez aucun de vos avantages. Je crois que vous saviez que je n'aimais pas Tacite. Êtes-vous en correspondance avec M. de Müller ¹ que j'ai vu à Berlin ? — Oui, Sire. — Convenez qu'il vous a écrit sur ce qui fait le sujet de notre conversation ? — C'est vrai, Sire, c'est par lui que j'ai appris que Votre Majesté parlait volontiers de Tacite et ne l'aimait pas. — Je ne me tiens pas encore tout à fait pour battu, monsieur Wieland, je consens à cela difficilement. Je retourne demain à Erfurt ; nous y reprendrons notre discussion. J'ai

1. Jean de Müller, l'historien.

dans mon arsenal, une bonne provision d'armes pour soutenir que Tacite n'est pas assez entré dans le développement des causes et des mobiles intérieurs des événements, qu'il n'a pas assez fait ressortir le mystère des actions qu'il raconte, et leur enchaînement mutuel, pour préparer par là le jugement de la postérité qui ne doit juger les hommes et les gouvernements que tels qu'ils étaient de leur temps et au milieu des circonstances qui les environnaient. »

L'empereur finit cette conversation en disant à M. Wieland, avec un regard plein de douceur, que le plaisir d'être avec lui l'exposait à être depuis longtemps un objet de scandale pour les danseurs, et il s'en fut avec le prince primat. Après s'être arrêté pendant quelques moments, devant la belle contredanse, et après avoir parlé à la duchesse de Saxe-Weimar, de l'élégance et de la beauté de cette brillante fête, il quitta le bal et rentra dans le magnifique appartement qui était préparé pour lui. Tous les jeunes académiciens, craignant l'infidélité de leur mémoire, étaient déjà partis pour recueillir entre eux tout ce qu'ils venaient d'entendre. Et le lendemain, jour de notre départ, M. de Müller était chez moi à sept heures pour me demander si l'attaque de l'empereur contre Tacite était fidèlement rapportée. J'y fis changer quelques mots, ce qui me donna le droit d'avoir une copie complète du travail de ces messieurs, destiné aux archives littéraires de Weimar. On quitta ce beau lieu dans la matinée. Les rois de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière partirent pour retourner dans leurs États.

Revenu à Erfurt, l'empereur Napoléon fut plus prévenant, plus amical, plus abandonné avec l'empereur Alexandre qu'il ne l'avait encore été. La convention, devenue si insignifiante, fut arrêtée presque sans observations ; il ne paraissait plus

mettre d'intérêt véritable qu'à faire ce qui pouvait plaire à son auguste allié. « La vie agitée le fatiguait, disait-il à l'empereur Alexandre ; il avait besoin de repos, et il n'aspirait qu'à arriver au moment où il pourrait sans inquiétude se livrer aux douceurs de la vie intérieure, à laquelle tous ses goûts l'appelaient. Mais ce bonheur-là, ajoutait-il avec l'air pénétré, n'est pas fait pour moi. Y a-t-il un intérieur sans enfants ? Et puis-je en avoir ? Ma femme a dix ans de plus que moi. Je vous demande pardon : tout ce que je dis là est peut-être ridicule, mais je cède au mouvement de mon cœur qui se plaît à s'épancher dans le vôtre. » Et puis il s'étendit sur la longue séparation, sur les grandes distances, sur les difficultés de se revoir, etc. « Mais il n'y a plus qu'un moment d'ici au dîner, reprit-il, et il faut que je reprenne toute ma sécheresse pour donner à M. de Vincent son audience de congé. »

Le soir, l'empereur Alexandre était encore sous le charme de cette conversation intime. Je ne pus le voir que tard. Napoléon, qui était content de sa journée, m'avait fait rester chez lui, longtemps après son coucher. Son agitation avait quelque chose de singulier ; il me faisait des questions sans attendre ma réponse ; il essayait de me parler ; il voulait dire autre chose que ce qu'il disait ; enfin il prononça le gros mot de *divorce*. « Ma destinée l'exige, dit-il, et la tranquillité de la France me le demande. Je n'ai point de successeur. Joseph n'est rien, et il n'a que des filles. C'est moi qui dois fonder une dynastie ; je ne puis la fonder qu'en m'alliant à une princesse qui appartienne à une des grandes maisons régnantes de l'Europe. L'empereur Alexandre a des sœurs ; il y en a une dont l'âge me convient. Parlez de cela à Romanzoff ; dites-lui qu'après mon affaire d'Espagne finie,

j'entrerai dans toutes ses vues pour le partage de la Turquie, et les autres arguments ne vous manqueront pas; car je sais que vous êtes partisan du divorce; l'impératrice Joséphine le croit aussi, je vous en avertis. — Sire, si Votre Majesté le permet, je ne dirai rien à M. de Romanzoff. Quoiqu'il soit le héros des *Chevaliers du Cygne*¹ de madame de Genlis, je ne lui trouve pas assez d'esprit. Et puis, après avoir bien endoctriné M. de Romanzoff, il faudra qu'il aille répéter à l'empereur tout ce que je lui aurai dit. Le répètera-t-il bien? Voudra-t-il le bien répéter? Je n'en sais rien. Il est beaucoup plus naturel, et je pourrais dire beaucoup plus facile, d'avoir sur cette grande affaire une conversation à fond avec l'empereur Alexandre lui-même; et si Votre Majesté adopte cette opinion, je me charge de faire la première ouverture. — A la bonne heure, me dit l'empereur, mais souvenez-vous bien que ce n'est pas de ma part qu'il faut lui parler; c'est comme Français que vous vous adressez à lui, pour qu'il obtienne de moi une résolution qui assure la stabilité de la France, dont le sort serait incertain à ma mort. Comme Français, vous pourrez dire tout ce que vous voudrez. Joseph, Lucien, toute ma famille, vous offrent un beau champ; dites d'eux tout ce qu'il vous plaira; ils ne sont rien pour la France. Mon fils même, mais cela est inutile à dire, aurait souvent besoin d'être mon fils pour me succéder tranquillement. »

1. *Les Chevaliers du Cygne, ou la Cour de Charlemagne*, roman historique de madame de Genlis, dans le genre des romans de chevalerie du xvii^e siècle. L'auteur s'est plu à faire, sous le couvert de la fiction, de nombreuses allusions aux scènes de la révolution, et, dans plusieurs de ses personnages, il a voulu peindre certaines personnalités de son temps. M. de Romanzoff avait, paraît-il, été un de ses modèles.

Il était tard. Je hasardai cependant d'aller chez la princesse de la Tour, dont la porte n'était pas encore fermée. L'empereur Alexandre y était resté plus longtemps qu'à l'ordinaire ; il racontait avec une bonne foi admirable, à la princesse, toute la scène mélancolique du matin. « Personne, disait-il, n'a une idée vraie du caractère de cet homme-là. Ce qu'il fait d'inquiétant pour les autres pays, il est par sa position forcé de le faire. On ne sait pas combien il est bon. Vous le pensez, n'est-ce pas, vous qui le connaissez bien? — Sire, j'ai bien des raisons personnelles pour le croire, et je les donne toujours avec grand plaisir. Oserais-je demander à Votre Majesté si demain matin elle pourrait m'accorder une audience? — Demain, oui, volontiers, avant ou après que j'aurai vu M. de Vincent. J'ai une lettre à écrire à l'empereur François. — Sire, ce sera après, si vous le permettez ; je serais très fâché de retarder cette bonne œuvre ; l'empereur François a bien besoin d'être tranquilisé, et je ne doute pas que la lettre de Votre Majesté ne produise cet effet. — C'est au moins mon intention. » L'empereur remarqua, avec étonnement, qu'il était près de deux heures.

Le lendemain, avant de se rendre à l'audience qui lui avait été indiquée, M. de Vincent passa chez moi, et je pus lui dire à quel point il avait sujet d'être content de tout le monde en général, et de l'empereur Alexandre en particulier. Son visage était aussi épanoui qu'il peut l'être. En me disant adieu, il y eut de sa part un serrement de main affectueux et reconnaissant. Il partit pour Vienne immédiatement après avoir eu son audience, pendant laquelle je repassai dans mon esprit les moyens que je devais employer pour faire bien, au gré de tout le monde et au mien, la commission dont j'étais chargé.

J'avoue que j'étais effrayé pour l'Europe d'une alliance de plus entre la France et la Russie. A mon sens, il fallait arriver à ce que l'idée de cette alliance fût assez admise pour satisfaire Napoléon, et à ce qu'il y eût cependant des réserves qui la rendissent difficile. Tout l'art dont je croyais avoir besoin me fut inutile avec l'empereur Alexandre. Au premier mot, il me comprit, et il me comprit précisément comme je voulais l'être. « S'il ne s'agissait que de moi, me dit-il, je donnerais volontiers mon consentement, mais il n'est pas le seul qu'il faut avoir ; ma mère a conservé sur ses filles un pouvoir que je ne dois pas contester. Je puis essayer de lui donner une direction ; il est probable qu'elle la suivra, mais je n'ose cependant pas en répondre. Tout cela, inspiré par une amitié très vraie, doit satisfaire l'empereur Napoléon. Dites-lui que dans un moment je serai chez lui. — Sire, Votre Majesté n'oubliera pas que cette conversation doit être affectueuse, solennelle. Votre Majesté va parler de l'intérêt de l'Europe, de l'intérêt de la France. L'Europe a besoin que le trône français soit à l'abri de toutes les tempêtes, et c'est le moyen d'arriver à ce grand but que Votre Majesté vient proposer. — Ce sera là mon texte, il est très fécond. Ce soir, je vous verrai chez la princesse de la Tour. »

J'allai prévenir l'empereur Napoléon, qui fut enchanté de l'idée que ce serait à lui de répondre, et point à lui à demander. J'eus à peine le temps d'ajouter quelques mots ; déjà l'empereur Alexandre descendait de cheval dans la cour. Les deux empereurs restèrent ensemble plusieurs heures, et toute la cour, à dater de ce moment, fut frappée des expressions familières d'amitié qu'ils employaient l'un avec l'autre : le cérémonial même diminua de sa rigueur pendant les derniers

jours. L'air d'être d'accord se montrait partout. Il est vrai aussi que tous les deux étaient parfaitement contents. La grande question du divorce était engagée ; et elle l'était de manière à fournir à l'empereur Napoléon des réponses à tous ceux qui, liés à l'impératrice Joséphine, trouvaient dans son élévation la garantie de leur situation personnelle.

Déjà Napoléon se voyait fondant un véritable empire. L'empereur de Russie, de son côté, croyait se l'être personnellement attaché, et caressait l'idée que, par sa seule influence, il donnait au système russe l'appui de celui à qui le monde entier rendait hommage, et devant le génie duquel toutes les difficultés s'aplanissaient. Aussi, au spectacle, en présence de tout Erfurt, s'était-il levé et avait-il pris la main de Napoléon à ce vers d'Œdipe :

L'amitié d'un grand homme est un présent des dieux !

Tous les deux se regardaient alors comme essentiels à leur avenir commun. Lorsque le nombre de jours que devait durer l'entrevue fut écoulé, ils prodiguèrent les grâces dans le palais l'un de l'autre, et se séparèrent en se témoignant les regrets les plus vifs et la confiance la plus entière.

La dernière matinée que Napoléon passa à Erfurt fut employée à voir du monde. Le spectacle que présentait son palais, ce dernier jour, ne sortira jamais de ma mémoire. Il était entouré de princes dont il avait ou détruit les armées, ou réduit les États, ou abaissé l'existence. Il ne s'en trouva pas un qui osât lui faire une demande ; on voulait seulement être vu, et vu le dernier, pour rester dans sa mémoire. Tant

1. *Œdipe* (Voltaire), acte I, scène 1.

de franche bassesse fut sans récompense. Il ne distingua que les académiciens de Weimar; c'est à eux seuls qu'il parla, et il voulut à ce dernier moment les laisser sur une impression d'un nouveau genre. Il leur demanda s'il y avait beaucoup d'idéologues en Allemagne. « Oui, Sire, répondit l'un d'eux, un assez grand nombre. — Je vous plains. J'en ai à Paris; ce sont des rêveurs et des rêveurs dangereux; ce sont tous des matérialistes déguisés et pas trop déguisés. Messieurs, dit-il en élevant la voix, les philosophes se tourmentent à créer des systèmes; ils en chercheront en vain un meilleur que celui du christianisme qui, en réconciliant l'homme avec lui-même, assure en même temps l'ordre public et le repos des États. Vos idéologues détruisent toutes les illusions; et l'âge des illusions est pour les peuples comme pour les individus l'âge du bonheur. J'en emporte, en vous quittant, une qui m'est précieuse: c'est que vous conserverez de moi quelque bon souvenir. » Peu de moments après, il était en voiture, partant pour achever, comme il le croyait, la conquête de l'Espagne.

Je joins ici le traité tel qu'il a été signé à Erfurt. On trouvera quelque différence, dans l'ordre des articles, entre le projet dont l'empereur m'avait demandé la rédaction et ce traité. L'article concernant la Valachie et la Moldavie a l'air d'être changé, et cependant l'empereur Napoléon, quoiqu'il y reconnaisse formellement la réunion de ces deux provinces à l'empire russe, exige un si profond secret (ce sont les termes) sur le consentement qu'il donne à cette réunion, que dans sa pensée les deux articles avaient, à bien peu de chose près, le même sens. On remarquera surtout, dans cette dernière rédaction du traité, qu'il n'est plus question des deux

articles que l'empereur Napoléon avait introduits dans la seconde: l'un par lequel il s'établissait juge des motifs qui devaient déterminer la Russie à déclarer la guerre à l'Autriche; l'autre, relatif à la marche d'un corps d'armée russe près des frontières autrichiennes, sous le prétexte de la position du cabinet de Pétersbourg à l'égard de la Porte ottomane.

CONVENTION D'ERFURT

Du 12 octobre 1808, ratifiée le 13.

« Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, etc...

» Et Sa Majesté l'empereur de Russie, etc... voulant rendre de plus en plus étroite et à jamais durable l'alliance qui les unit, et se réservant de s'entendre ultérieurement, s'il y a lieu, sur les nouvelles déterminations à prendre et les nouveaux moyens d'attaque à diriger contre l'Angleterre, leur ennemie commune et l'ennemie du continent, ont résolu d'établir dans une convention spéciale les principes qu'ils sont déterminés à suivre invariablement dans toutes leurs démarches pour parvenir au rétablissement de la paix.

» Ils ont à cet effet nommé, savoir : Sa Majesté l'empereur des Français, etc... Son Excellence Jean-Baptiste Nomperè de Champagny, comte de l'empire, etc... son ministre des relations extérieures ;

» Et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, etc... Son Excellence le comte Nicolas de Romanzoff, son conseiller privé actuel, membre du conseil, ministre des affaires étrangères, etc...

» Lesquels sont convenus de ce qui suit :

» ARTICLE PREMIER. — Sa Majesté l'empereur des Français, etc... et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, etc... confirment, et en tant que besoin est, renouvellent l'alliance conclue entre eux à Tilsitt, s'engageant, non seulement à ne faire avec l'ennemi commun aucune paix séparée, mais encore à n'entrer avec lui dans aucune négociation, et à n'écouter aucune de ses propositions que d'un commun accord.

» ARTICLE II. — Ainsi résolues de rester inséparablement unies pour la paix comme pour la guerre, les hautes parties contractantes conviennent de nommer des plénipotentiaires pour traiter de la paix avec l'Angleterre, et de les envoyer, à cet effet, dans la ville du continent que l'Angleterre désignera.

» ARTICLE III. — Dans tout le cours de la négociation, si elle a lieu, les plénipotentiaires respectifs des deux hautes parties contractantes agiront constamment avec le plus parfait accord, et il ne sera permis à aucun d'eux, non seulement d'appuyer, mais même d'accueillir ou d'approuver contre les intérêts de l'autre partie contractante, aucune proposition ou demande des plénipotentiaires anglais, qui, prises en elles-mêmes et favorables aux intérêts de l'Angleterre, pourraient aussi présenter quelque avantage à l'une des parties contractantes.

» ARTICLE IV. — La base du traité avec l'Angleterre sera *l'uti possidetis*.

» ARTICLE V. — Les hautes parties contractantes s'engagent à regarder comme condition absolue de la paix avec l'Angleterre, qu'elle reconnaisse la Finlande, la Valachie et la Moldavie, comme faisant partie de l'empire russe.

» ARTICLE VI. — Elles s'engagent également à regarder comme condition absolue de la paix, que l'Angleterre reconnaisse le nouvel ordre de choses établi par la France en Espagne.

» ARTICLE VII. — Les deux hautes parties contractantes s'engagent à ne recevoir de la part de l'ennemi, pendant la durée des négociations, aucune proposition, offre, ni communication quelconque, sans en faire immédiatement part aux cours respectives, et si lesdites propositions sont faites au congrès réuni pour la paix, les plénipotentiaires devront respectivement se les communiquer.

» ARTICLE VIII. — Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, d'après les révolutions et changements qui agitent l'empire ottoman, et qui ne laissent aucune possibilité de donner, et, par conséquent, aucune espérance d'obtenir des garanties suffisantes pour les personnes et les biens des habitants de la Valachie et de la Moldavie, ayant déjà porté les limites de son empire jusqu'au Danube de ce côté, et réuni la Valachie et la Moldavie à son empire, ne pouvant qu'à cette condition reconnaître l'intégrité de l'empire ottoman, Sa Majesté l'empereur Napoléon reconnaît ladite réunion et les limites de l'empire russe de ce côté portées jusqu'au Danube.

» ARTICLE IX. — Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies s'engage à garder dans le plus profond secret l'article précédent, et à entamer, soit à Constantinople, soit partout ailleurs, une négociation, afin d'obtenir à l'amiable, si cela se peut, la cession de ces deux provinces. La France renonce à sa médiation. Les plénipotentiaires ou agents des deux nations s'entendront sur le langage à tenir, afin de ne pas

compromettre l'amitié existante entre la France et la Porte, ainsi que la sûreté des Français résidant dans les Échelles, et pour empêcher la Porte de se jeter dans les bras de l'Angleterre.

» ARTICLE X. — Dans le cas où la Porte ottomane se refusant à la cession des deux provinces, la guerre viendrait à se rallumer, l'empereur Napoléon n'y prendra aucune part et se bornera à employer ses bons offices auprès de la Porte ottomane; mais s'il arrivait que l'Autriche ou quelque autre puissance fit cause commune avec l'empire ottoman dans ladite guerre, Sa Majesté l'empereur Napoléon ferait immédiatement cause commune avec la Russie, devant regarder ce cas comme un de ceux de l'alliance générale qui unit les deux empires.

» Dans le cas où l'Autriche se mettrait en guerre contre la France, l'empereur de Russie s'engage à se déclarer contre l'Autriche et à faire cause commune avec la France, ce cas étant également un de ceux auxquels s'applique l'alliance qui unit les deux empires.

» ARTICLE XI. — Les hautes parties contractantes s'engagent d'ailleurs à maintenir l'intégrité des autres possessions de l'empire ottoman, ne voulant ni faire elles-mêmes, ni souffrir qu'il soit fait aucune entreprise contre aucune partie de cet empire, sans qu'elles en soient préalablement convenues.

» ARTICLE XII. — Si les démarches faites par les deux hautes parties contractantes pour ramener la paix, sont infructueuses, soit que l'Angleterre élude la proposition qui lui sera faite, soit que les négociations soient rompues, Leurs Majestés Illustrissimes se réuniront de nouveau dans le délai

d'un an, pour s'entendre sur les opérations de la guerre commune, et sur les moyens de la poursuivre avec toutes les ressources des deux empires.

» ARTICLE XIII. — Les deux hautes parties contractantes, voulant reconnaître la loyauté et la persévérance avec lesquelles le roi de Danemark a soutenu la cause commune, s'engagent à lui procurer un dédommagement pour ses sacrifices, et à reconnaître les acquisitions qu'il aura été dans le cas de faire dans la présente guerre.

» ARTICLE XIV. — La présente convention sera tenu secrète au moins pendant l'espace de dix ans.

» Erfurt, le 12 octobre 1808. »

FIN DE LA CINQUIÈME PARTIE ET DU TOME PREMIER